



////////////////////

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

**PARIS  
SACLAY**

Communauté d'agglomération



//////////  
**RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2017**

# SOMMAIRE



## ÉDITO

Le rapport d'activités n'est pas qu'un simple exercice de rétrospective de l'année écoulée. Il est bien plus que cela en ce qu'il vise à mesurer le chemin parcouru par la Communauté d'agglomération et à le mettre en perspective à l'aune des engagements pris par les élus communautaires.

On y lira pour chaque domaine de compétence de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay les résultats obtenus et les projets mis en œuvre. Et l'on y décelera l'esprit qui anime la construction communautaire. L'intercommunalité est à la fois un moyen, car l'union de 27 villes permet d'agir à une échelle plus efficiente, et une fin, donner à Paris-Saclay toute sa place au plan régional voire national.

**Michel Bournat**  
Président

### **CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ..... 04**

Les compétences communautaires  
Le Conseil communautaire  
Le Conseil de développement

### **UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AMBITIEUSE ..... 15**

Accompagner la création d'entreprises  
Soutenir le développement des entreprises  
Renforcer l'attractivité pour accueillir de nouvelles entreprises  
Agir pour développer l'emploi local  
Soutenir l'innovation

### **UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN MOUVEMENT ..... 24**

Optimiser et développer le réseau de bus  
Développer l'intermodalité  
Développer les nouvelles mobilités  
Fluidifier et sécuriser les déplacements

### **UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DURABLE ET SOLIDAIRE ..... 30**

S'engager pour un territoire plus sobre  
Répondre aux besoins de logements  
Préserver notre environnement et notre cadre de vie  
Sensibiliser et responsabiliser les habitants

### **UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VIVRE-ENSEMBLE ..... 36**

Favoriser la cohésion territoriale  
Soutenir les pratiques sportives  
Renforcer l'offre culturelle  
Animer le territoire

### **UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXEMPLAIRE ..... 42**

Finances  
Solidarité intercommunale  
Ressources humaines  
Communication

# CARTE D'IDENTITÉ DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Située à 20 km au sud de Paris, dans le département de l'Essonne, la Communauté Paris-Saclay concentre des **facteurs d'attractivité uniques** en Île-de-France.

Composée de 27 communes, elle accueille une population de 313 771 habitants(\*). Entre ville et ruralité, le territoire rassemble une grande diversité de communes, dont la population varie de 694 à 48 372 habitants

Une soixantaine de parcs d'activités économiques, de Courtabœuf

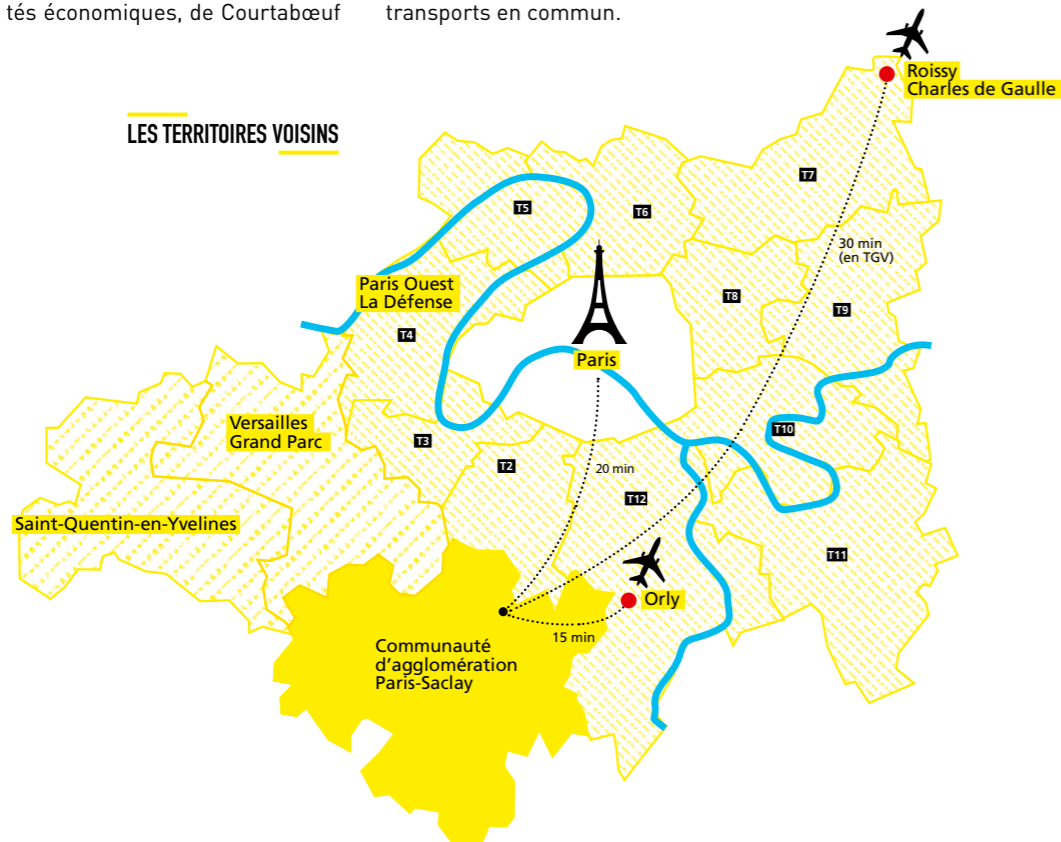
à Massy, associés à un cluster économique et scientifique d'envergure mondiale qui regroupera, demain, 20 % de la recherche nationale, constituent des atouts uniques en Île-de-France et sur le plan national.

Proximité de l'aéroport d'Orly, gare TGV, autoroutes, lignes de RER font, de la Communauté Paris-Saclay, **un territoire particulièrement connecté**. Un réseau secondaire constitué de 74 lignes de bus renforce le maillage de transports en commun.

Des terres agricoles sanctuarisées, des espaces naturels préservés, des villages de caractère et des villes à taille humaine offrent, à ses habitants, **un cadre de vie privilégié**, marqué par 60 % d'espaces naturels et ouverts. C'est cette excellence économique et scientifique, installée dans un écrin de verdure, qui en fait un territoire d'exception.

\*[Source : INSEE janvier 2017, population totale]

## LES TERRITOIRES VOISINS



01

01 Gare de TGV, Massy

02 Terres agricoles du Plateau de Saclay

03 Cœur de ville à Gif-sur-Yvette

04 Événement Paris-Saclay connexion, EDF-Lab

05 Autoroute A4, Wissous



02



03



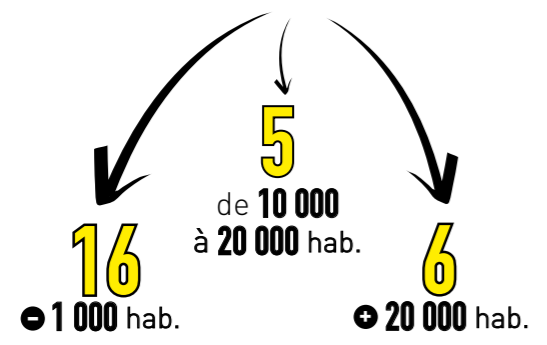
04



05

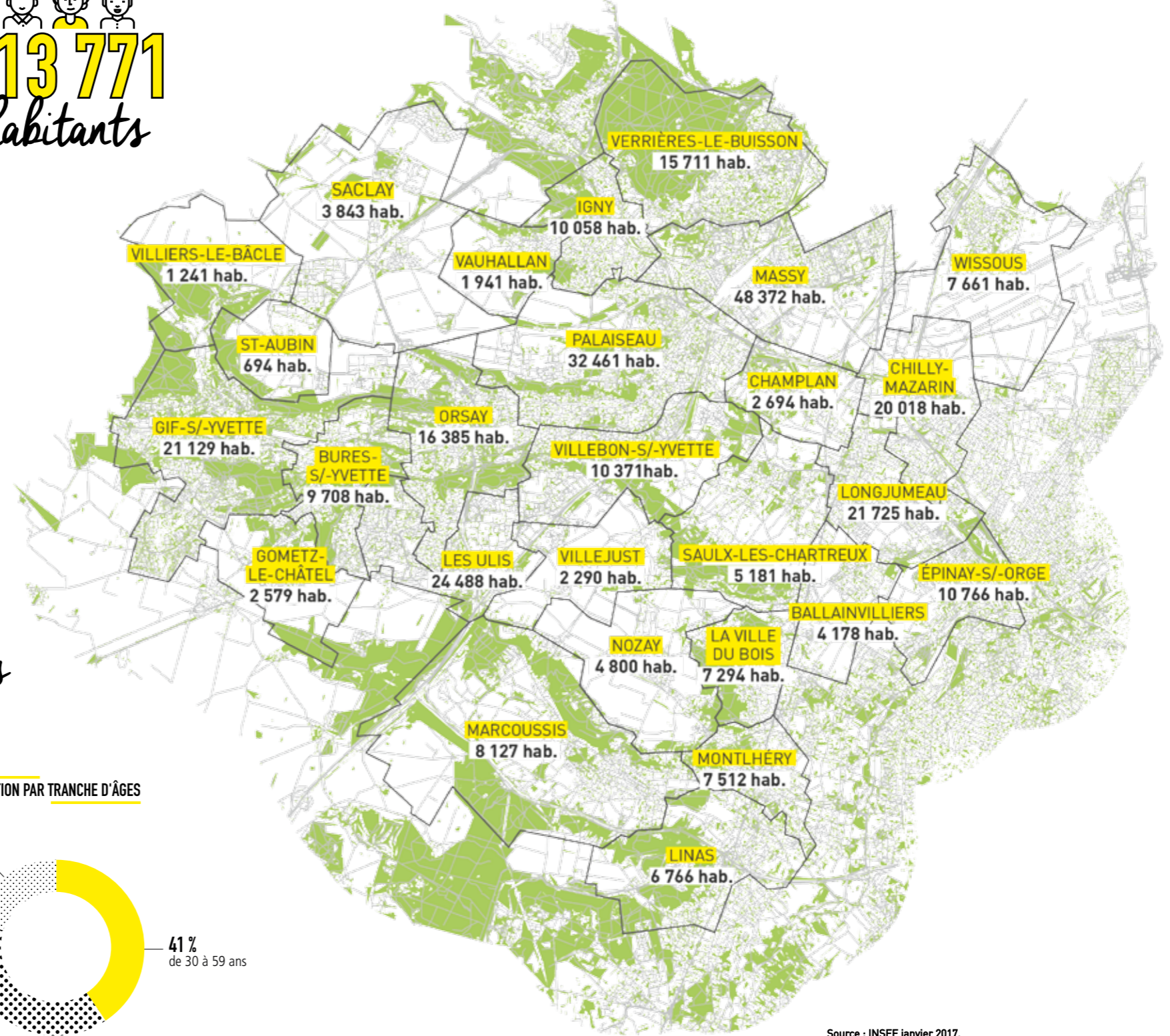
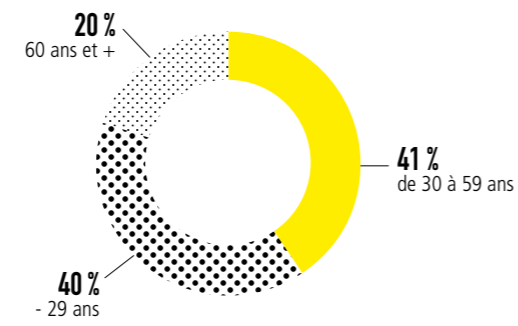
  
**313 771**  
 habitants

**27**  
 communes



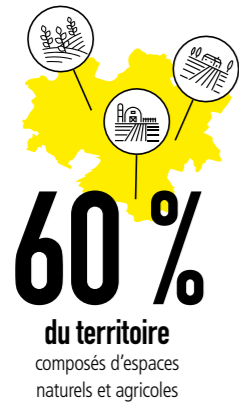
**19%**  
 professions intellectuelles  
 et de cadres  
(Source : INSEE 2012)

RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGES



Source : INSEE janvier 2017, population municipale authentifiée

# PARIS-SACLAY EN CHIFFRES



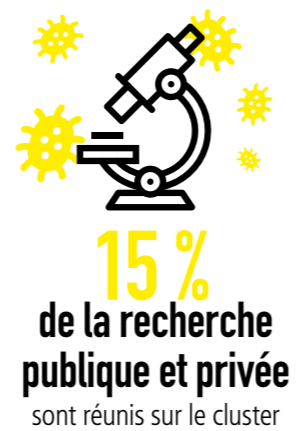
**4 522 ha**



**25 500**  
entreprises



dont artisans, commerçants  
et professions libérales



**1**  
gare TGV



**MASSY ↔ LYON**  
en 2 heures (TGV)

**250 km**

DE VOIES  
cyclables

**2**  
lignes RER



## LES COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté d'agglomération remplit à la fois des missions structurantes pour le territoire et intervient au service des habitants dans leur quotidien. Son action est complémentaire et interdépendante de celle des communes qui assurent un service public et un lien de proximité avec la population. L'agglomération a pour ambition de renforcer le développement économique et l'attractivité de son territoire, et d'assurer la qualité de l'environnement, du cadre de vie et des services aux usagers et habitants.

Ainsi, au-delà des grands projets structurants, la Communauté d'agglomération intervient aujourd'hui dans une variété de domaines essentiels pour la population : transports, culture, emploi, collecte des déchets...

L'agglomération dispose de compétences obligatoires et de compétences optionnelles définies par la loi. Elle détient également des compétences supplémentaires transférées par les communes.

### Compétences obligatoires

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Équilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

### Compétences optionnelles

- Voiries et parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Eau potable
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Construction, aménagement, entretien et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire

### Compétences supplémentaires

- Travaux hydrauliques
- Maîtrise foncière en vue de l'exercice des compétences de la communauté concernant les opérations définies par le Conseil communautaire
- Actions et opérations d'aménagement en vue de l'exercice des compétences de la communauté
- Relations internationales
- Politique et mise en œuvre d'infrastructures de communications électroniques et d'aménagement du territoire
- Actions culturelles, sportives et scientifiques.
- Énergie



Séance du Conseil communautaire, Orsay



- 01 Nokia Paris-Saclay, Nozay
- 02 Construction du Conservatoire à Rayonnement Départemental, Orsay
- 03 Médiathèque intercommunale, Les Ulis
- 04 Centre aquatique intercommunal La Vague, Palaiseau
- 05 Express 9106, Plateau de Saclay

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Élus membres du bureau communautaire  
Délégation

### BALLAINVILLIERS

• **Brigitte Puech**  
Services aux petites communes



### BURES-SUR-YVETTE

• **Jean-François Vigier**  
Développement économique, collecte et traitement des ordures ménagères et valorisation des déchets



• Irène Besombes

### CHAMPLAN

• **Christian Leclerc**  
Protection de l'environnement (air, bruit, ondes électromagnétiques), prévention des risques, liaisons douces



### CHILLY-MAZARIN

• **Jean-Paul Beneytout**  
Communication



• Martine Cinosi-Girard  
• Fabienne Gerard  
• Rafika Rezgui  
• Patricia Vincent

### ÉPINAY-SUR-ORGE

• **Guy Malherbe** (jusqu'au 18/10/2017)  
• **Véronique François** (depuis le 22/11/2017)  
Schéma de mutualisation



• Geneviève Besse

### GOMETZ-LE-CHÂTEL

• **Franck Gaudart**  
Sports



### GIF-SUR-YVETTE

• **Michel Bournat**  
Président



• Yann Cauchetier  
• Jean Havel (Anne De Rocquigny (jusqu'au 27/09/2017)  
• François Romain  
• Jean-Luc Valentin

### IGNY

• **Francisque Vigouroux**  
Mobilité et transports



• Frédéric Duro  
• Patricia Leclercq

### LA VILLE DU BOIS

• **Jean-Pierre Meur**  
Urbanisme



• Anne Berchon

### LES ULIS

• **Françoise Marhuenda**  
Politique de la ville



• Sonia Dahou  
• Michèle Descamps  
• Babacar Fall  
• Ouïam Hamman  
• Paul Loridant  
• Jean Roznowski

### LINAS

• **François Pelletant**  
Aménagement numérique Très Haut Débit (THD)



### LONGJUMEAU

• **Sandrine Gelot**  
Transition énergétique



• Rémi Betin  
• Gilles Gobron  
• Jacques Lepeltier  
• Florence Lorton  
• Olivier Segbo

### MARCOUSSIS

• **Olivier Thomas**  
Culture



• Catherine Delaitre

**78** ÉLUS  
communautaires

### MASSY

• **Vincent Delahaye** (jusqu'au 18/10/2017)  
• **Nicolas Samsoen** (depuis le 18/10/2017)  
Finances et prospective budgétaire



• Michèle Freret  
• Dawari Horsfall  
• Hella Kribi-Romdhane  
• Bernard Laffargue  
• Bouchra Laoues  
• Mustapha Marrouchi  
• Serge Moronvalle  
• Pierre Ollier  
• Elisabeth Phlippoteau  
• Sylvianne Richardeau  
• Nicolas Samsøen

### MONTLHÉRY

• **Claude Pons**  
Programme Local de l'Habitat (PLH) et logements



• Isabelle Kljajic

### NOZAY

• **Paul Raymond**  
Travaux de voirie et réseaux divers



### ORSAY

• **David Ros**  
Innovation et recherche



• Marie-Pierre Digard  
• Raymond Raphael  
• Michèle Viala

### PALaiseau

• **Grégoire de Lasteyrie**  
Aménagement et attractivité territoriale



• Michelle Cheniaux  
• Gilles Cordier  
• Pierre Costi  
• Chrystel Lebœuf  
• Véronique Ledoux  
• Hervé Paillet  
• Michel Rouyer

### SACLAY

• **Christian Page**  
Ressources humaines



### SAINT-AUBIN

• **Pierre-Alexandre Mouret**  
Développement durable



### SAULX-LES-CHARTREUX

• **Stéphane Bazile**  
Tourisme et patrimoine



### VAUHALLAN

• **François Hillion**  
Agriculture



### VERRIÈRES-LE-BUISSON

• **Thomas Joly**  
Hydrologie, eau potable, milieu aquatique et assainissement



• Véronique Chateau-Gille  
• Gérard Dossmann  
• Caroline Foucault

### VILLEBON-SUR-YVETTE

• **Dominique Fontenaille**  
Emploi et insertion



• Patrick Batoufflet

### VILLEJUST

• **Igor Trickovski**  
Gestion des zones d'activités économiques, pépinières d'entreprises et accompagnement à la création d'entreprises



### VILLIERS-LE-BÂCLE

• **Patrice Gilbon**  
Travaux bâtiments



### WISSOUS

• **Richard Trinquier**  
Santé et affaires sociales





## LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Réunissant 87 membres bénévoles issus de la société civile, sous la présidence de Dominique Vernay, **le Conseil de développement** (CODEV) est très actif depuis son installation, fin 2016. En 2017, il s'est réuni à huit reprises pour travailler sur deux principaux sujets : la candidature de Paris-Saclay à l'accueil de l'Exposition universelle 2025 (abandonnée depuis par l'État) et notre projet de territoire, qui définit les orientations stratégiques de l'agglomération pour dix ans.

Le développement économique est l'une des priorités de l'agglomération. Le Conseil de développement préconise notamment de renforcer les échanges entre le parc d'activités de Courtabœuf et le cluster technologique et scientifique situé sur le plateau de Saclay.

Sur le front de l'emploi, le Conseil de développement pointe du doigt les difficultés d'insertion des personnes en situation de handicap. Au sujet de l'insertion des jeunes, il propose notamment de mettre en place un comité local réunissant collèges, lycées et entreprises du territoire, et préconise de déployer de nouvelles formations sur les métiers en tension.

Sur les transports, le Conseil a notamment adopté une motion affirmant le caractère « indispensable » de la ligne 18 du métro Grand Paris Express.

Des réflexions sur plusieurs autres sujets sont engagées : le Plan climat, les enjeux de cohésion sociale et la médiation citoyenne, via le développement d'outils numériques notamment.



### ZOOM SUR LE PRÉSIDENT DU CODEV

*Dominique Vernay a été désigné Président du CODEV. Personnalité du cluster technologique et scientifique, il est Membre de l'Académie des technologies et Président d'honneur du pôle de compétitivité Systematic Paris-Région, ancien Président de la Fondation de coopération scientifique Campus Paris-Saclay.*



Candidature de Paris-Saclay pour l'exposition universelle 2025, à laquelle le CODEV a participé

## UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION AMBITIEUSE



### ACCOMPAGNER LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Favoriser l'émergence de nouvelles activités, développer et diffuser les innovations sur le territoire, attirer durablement de nouvelles entreprises, le développement économique au profit de l'emploi local est l'une des priorités stratégiques de la Communauté d'agglomération. Création de richesses, emploi local, nouveaux services aux habitants... la création d'entreprise est aujourd'hui un véritable enjeu d'attractivité.

#### DÉTECTER ET ACCOMPAGNER

Située à Longjumeau, **la Maison de la création d'entreprise** a accompagné 215 porteurs de projet, dont 60 ont créé leur entreprise dans l'année. De nouvelles permanences ont été mises en place avec Essonne Active, association qui propose des solutions de financement et d'accompagnement pour les créateurs et les repreneurs d'entreprise. La Maison de la création d'entreprise organise également pour eux des rendez-vous thématiques pour développer leurs compétences : « Les outils de gestion », « Le statut juridique de l'entreprise », « La protection sociale du dirigeant », etc. Au total, 285 personnes ont ainsi

participé à 15 ateliers et 13 conférences. Le Club des créateurs a, quant à lui, accueilli 35 entrepreneurs lors d'un rendez-vous sur le thème « Bien se connaître pour bien entreprendre ».

Au cours de l'année 2017, a été élaboré et construit, en collaboration et avec l'appui financier de la Région Île-de-France et l'expertise d'une société de conseil, le projet du nouveau centre de co-working « **le 30** », à Massy. Situé à deux pas des gares RER et TGV et d'une surface de plus de 400 m<sup>2</sup>, le site offrira un espace de coworking, des bureaux individuels, des salles de réunion et de formation, ainsi qu'un espace de vie et de partage. Il accueillera différents événements professionnels, ainsi qu'une équipe d'experts pour informer et accompagner les créateurs à tous les stades de leur projet.

La remise des prix du **Concours d'idées à la création d'entreprise**, édition 2017, s'est déroulée le 23 mars au siège de Carrefour France, à Massy. Organisé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, ce concours permet de soutenir la création d'activités et l'emploi local. Il s'agit également de détecter tôt les porteurs de projet pour leur offrir les meil-



leurs chances de réussite. Les gagnants du concours bénéficient d'un accompagnement sur mesure pour concrétiser leur projet. Pendant six mois, ils ont aussi accès gratuitement à un espace de co-working ou à un bureau dans l'une des pépinières de l'agglomération. Plus de 60 dossiers ont été déposés, témoignant de l'esprit d'entreprise qui anime le territoire.

Intégrée à la pépinière Welcome In Paris-Saclay Entreprises (WIPSE) de Courtabœuf, **la couveuse d'entreprises** permet aux porteurs de projet de tester leur activité, en toute sécurité, avant de créer leur entreprise. Ils bénéficient également d'un accompagnement pour appréhender leur futur métier de chef d'entreprise. La couveuse d'entreprises est animée par l'association Boutique de Gestion Paris Île-de-France

(BGE PaRIF) et co-financée par la Communauté d'agglomération qui prend en charge 12 « couvés », à hauteur de 1 500 € chacun. En 2017, 20 porteurs de projet ont testé leur activité au sein de la couveuse, dont 69 % ont créé leur entreprise et 12 % ont finalement choisi de reprendre un emploi.

Du 12 au 23 juin, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay a fait circuler **le Bus de la Création d'entreprise** sur son territoire, une manière originale et efficace de sensibiliser à l'entrepreneuriat et d'informer les futurs créateurs. Déployé avec BGE PaRIF, le Bus de la Création d'entreprise a fait étape dans 18 communes et permis de renseigner 102 créateurs potentiels lors d'entretiens individuels. 7 ateliers ont également été organisés, réunissant 85 participants autour d'enjeux liés à l'entrepreneuriat : parcours du créateur, financement, protection sociale...

### MOBILISER LES ACTEURS DE L'ENTREPRENEURIAT

Pour sécuriser la démarche entrepreneuriale, l'agglomération inscrit également son action dans une dynamique partenariale. De nombreux créateurs sont en effet suivis par des **structures partenaires**, comme Initiative Essonne, Essonne Active et Réseau Entreprendre Essonne : l'agglomération participe aux comités de sélection des lauréats, accueille des permanences à la Maison de la création d'entreprise, etc. Les Chambres consulaires (CCI, CMA) sont également des partenaires privilégiés dans l'accompagnement à la création d'entreprise. En lien direct avec un réseau coordonné par la Région dans le cadre du dispositif Entrepreneur#leader, l'agglomération Paris-Saclay est un facilitateur et un multiplicateur d'opportunités pour tous les entrepreneurs du territoire.

L'agglomération participe aussi activement aux actions du **Pôle Entrepreneuriat et Innovation de l'Université Paris-Saclay (PEIPS)**, programme de développement de l'entrepreneuriat étudiant : participation aux comités de pilotage, aux jurys, aux groupes de travail et en appui à l'organisation de la Journée de l'Entrepreneuriat Étudiant qui s'est déroulée, en mars 2017, à HEC... Aux côtés de douze établissements d'enseignement supérieur et de recherche, la Communauté d'agglomération participe également au programme **Les Entrepreneuriales** à travers différentes contributions (workshops, networking, mobilisation de dirigeants d'entreprise...) : 30 étudiants ont ainsi pu « se challenger » et se former à la création d'entreprise en 2017. ●



Pépinière d'entreprises, Gif-sur-Yvette

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

L'accompagnement des jeunes entreprises est déterminant les premières années. Afin de pérenniser ces nouvelles activités sur le territoire, la Communauté d'agglomération déploie des solutions adaptées et leur propose des rendez-vous pour développer leurs affaires.

**250** entreprises  
ACCOMPAGNÉES  
dans les pépinières

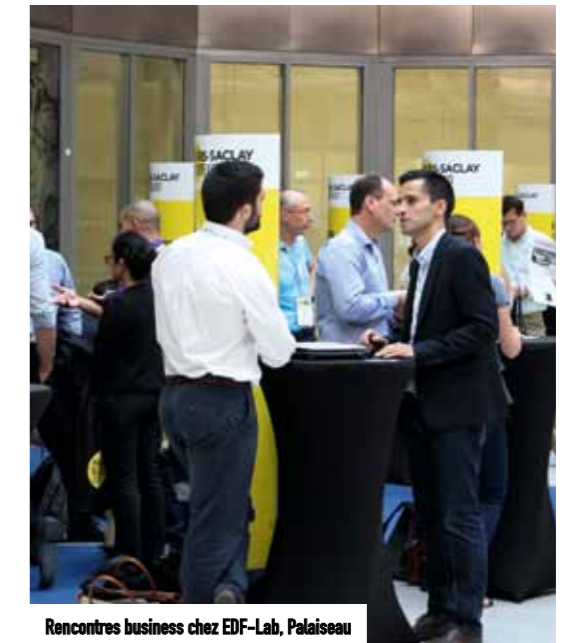
### DU SUR MESURE POUR LES JEUNES POUSSÉS

Avec la location de bureaux, les nombreux services inclus (courrier, accueil, matériel informatique...) et un suivi personnalisé, l'offre des **pépinières d'entreprises** de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay est spécialement conçue pour accueillir et accompagner les jeunes pousses. Situées à Gif-sur-Yvette, Orsay, Palaiseau et Villebon-sur-Yvette, les quatre pépinières de l'agglomération proposent, au total, 7 000 m<sup>2</sup> de bureaux et d'espaces partagés (salles de réunion, lieux de convivialité...) et une équipe de 11 personnes dédiée à l'accompagnement des entrepreneurs. Des rendez-vous professionnels (conférences, ateliers, permanences d'experts...) y sont également proposés afin de former les entrepreneurs dans toutes les étapes de leur projet. Durant l'année 2017, plus de 250 entrepreneurs ont pu bénéficier des locaux et services des pépinières de la Communauté d'agglomération. En 2017, l'agglomération a préparé la fusion des quatre pépinières au sein d'une Société Publique Locale, présidée par Igor Trickovski, élu en charge de la gestion des zones d'activités économiques, des pépinières d'entreprises et de l'accompagnement à la création d'entreprises : **Welcome In Paris Saclay Entreprises (WIPSE)**. Mise en place en janvier 2018, cette délégation de service public a plusieurs objectifs : gérer et exploiter les pépinières, accroître la visibilité de l'offre, rationaliser les fonctions supports, favoriser la complémentarité entre les sites et renforcer les relations partenariales avec l'écosystème ainsi que l'accompagnement des jeunes entreprises.

### FAVORISER LES COLLABORATIONS

Le développement des entreprises et l'émergence d'activités innovantes passent par un rapprochement des différents acteurs économiques, académiques et

institutionnels du territoire. C'est l'un des objectifs de Paris-Saclay Connexion, le rendez-vous d'affaires de l'innovation. Pour sa 2<sup>e</sup> édition, le 27 juin 2017, chez EDF-Lab Paris-Saclay à Palaiseau, tous les ingrédients étaient réunis pour « booster » les projets et développer de nouvelles collaborations : tables-rondes, business meetings, conventions de financement... Organisé par la Communauté d'agglomération, avec la participation de l'Université Paris-Saclay, l'EPA Paris-Saclay, Systematic Paris-Région et Incu-bAlliance, l'événement a pris de l'ampleur cette année en accueillant plusieurs événements habituellement organisés de manière isolée : Paris-Saclay Invest, Smart Manufacturing... Au total, ce sont plus de 900 visiteurs qui se sont inscrits à **Paris-Saclay Connexion** et plus de 1 500 demandes de rendez-vous d'affaires qui ont été enregistrées sur l'application de « networking » développée pour l'occasion.



Rencontres business chez EDF-Lab, Palaiseau

La première **Rencontre Business #Courtabœuf** s'est quant à elle tenue, le 15 juin, à la ferme de Courtabœuf. Près de 100 professionnels ont ainsi pu développer des opportunités d'affaires lors du business-meeting, puis assister à la conférence du WaWLab Paris-Saclay sur le thème « (Re) Placer l'humain au cœur de l'entreprise et développer le bien-être au travail ».

Enfin, la Communauté d'agglomération Paris-Saclay s'est engagée dans un partenariat avec les CCI Versailles-Yvelines et Essonne et avec le soutien de l'Europe, afin de promouvoir le programme **Booster Paris-Saclay**. Ce programme s'adresse aux entreprises du territoire de Paris-Saclay qui souhaitent se développer et améliorer leur compétitivité. Il repose sur un accompagnement complet du dirigeant, alliant suivi individuel et accompagnement collectif via le réseau PLATO : parrainage par des cadres de grands groupes, conseils d'experts, etc.

**ZOOM SUR**  
**LES FOULÉES DE COURTABŒUF, LA 21<sup>E</sup> ÉDITION**

*En partenariat avec l'École de la 2<sup>e</sup> chance Essonne, la Communauté Paris-Saclay a organisé la 21<sup>e</sup> édition des Foulées de Courtabœuf, le 25 mai. 675 salariés des entreprises du parc d'activités de Courtabœuf étaient présents sur la ligne de départ des 10km. Destinée à renforcer les liens entre les salariés et les entreprises du parc, cette course est l'un des rendez-vous conviviaux incontournables de Courtabœuf.*



Les Foulées de Courtabœuf

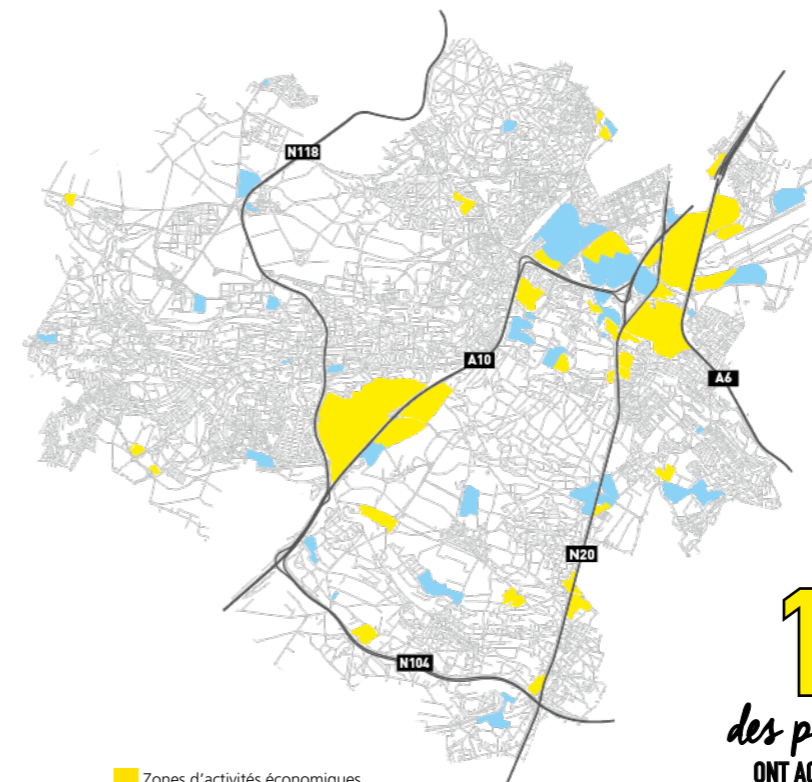
**RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ POUR ACCUEILLIR DE NOUVELLES ENTREPRISES**

**A**fin de renforcer son attractivité, la Communauté d'agglomération a engagé des actions de valorisation de son offre foncière et immobilière, et lancé son schéma stratégique de l'offre économique : diagnostic complet de l'offre, redéfinition des pôles et zones d'activités par filière, plan de modernisation, outil cartographique... De nombreux projets sont ainsi sur les rails.

**LES PARCS D'ACTIVITÉS SE MODERNISENT**

L'agglomération compte **une soixantaine de parcs d'activités** répartis sur tout le territoire. Elle en assure la gestion pour 35 d'entre eux. À **Courtabœuf**, un vaste programme de travaux de re-

qualification et de réaménagement des espaces publics a été lancé en 2016. D'un montant de 19 millions d'euros, ce programme est financé par la Région, le Département et, à hauteur de 40 %, par la Communauté d'agglomération et les communes concernées (Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Villejust). Le parc de **la Vigne aux Loups** (Champlan/Chilly-Mazarin/Longjumeau) fait, lui, l'objet de travaux de requalification engagés dès 2012. D'un montant d'environ 29 millions d'euros, ils sont financés par l'État, la Région, le Département et, pour près d'un tiers, par la Communauté d'agglomération et les trois communes concernées. À la **Fontaine de Jouvence** (Marcoussis), c'est toute la signalétique du parc d'activités qui a été changée, comme elle le sera, progressivement, dans les autres parcs du territoire.



■ Zones d'activités économiques intercommunales  
■ Autres zones d'activités économiques

**ZOOM SUR**  
**BIZMAP**

*L'agglomération a développé Bizmap, un outil numérique de localisation de l'offre foncière et immobilière des zones d'activités. L'outil cartographique, à destination des entreprises, permet de naviguer au cœur de chaque parc d'activités et de visualiser d'un simple clic les offres disponibles en cours. [Bizmap.paris-saclay.com](http://Bizmap.paris-saclay.com)*

**100%**  
*des parcs d'activités*  
**ONT ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT**



Salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) à Paris

22

## RAYONNER EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

Pour attirer de nouvelles entreprises, développer l'emploi local, la Communauté d'agglomération participe aux principaux salons professionnels dédiés. Les 1<sup>er</sup> et 2 février, l'agglomération était présente au **Salon des entrepreneurs** de Paris pour faire valoir ses atouts uniques. La Communauté d'agglomération Paris-Saclay, l'Établissement public d'aménagement Paris-Saclay ainsi que les agglomérations de Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines ont également partagé, pour la deuxième année, un stand lors de l'édition 2017 du **SIMI**. Les acteurs du cluster ont ainsi pu présenter du 6 au 8 décembre, au Palais des Congrès de Paris, leurs produits immobiliers attractifs et diversifiés. Une conférence intitulée « Paris-Saclay et les grands événements internationaux, catalyseurs de croissance » a également été proposée aux visiteurs du salon. L'agglomération Paris-Saclay a également tenu un stand avec ces mêmes partenaires, du 14 au 17 mars, au **MIPIM** à Cannes, le salon international de l'immobilier professionnel.

L'attractivité du territoire repose notamment sur sa proximité avec l'aéroport d'Orly. Pour profiter pleinement de son rayonnement, la Communauté d'agglomération

a adhéré cette année à l'association **Orly International**, dont quatre communes du territoire font déjà partie : Champlan, Chilly-Mazarin, Massy et Wissous. En plus de participer aux événements professionnels du pôle d'Orly (Les Rendez-vous pour l'emploi d'Orly Paris, Techinnov...), l'agglomération a engagé une démarche de « web marketing » avec cette association, en vue de lancer une campagne de promotion de son offre immobilière, début 2018.

## ZOOM SUR PARIS-SACLAY SE FAIT UN NOM

*L'attractivité de l'Opération d'Intérêt National « Paris-Saclay » implique de développer une image de marque reconnue à l'international. Lors des grands salons d'immobilier d'entreprises (SIMI, MIPIM), comme au Salon des entrepreneurs à Paris, l'agglomération, l'EPA Paris-Saclay et les intercommunalités voisines concernées par le cluster ont ainsi choisi de mutualiser leurs moyens pour promouvoir leur offre. L'agglomération Paris-Saclay et ses partenaires ont notamment profité de ces salons pour lancer leur nouvelle marque « PARIS-SACLAY, Innovation Playground », et déployer de nouveaux outils de communication à destination des acteurs économiques.*

## UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

L'attractivité du territoire s'est concrétisée par **l'installation de plusieurs grandes entreprises**, dynamisantes pour le tissu économique local. Citons, entre autres, le géant américain de la distribution Costco Wholesale qui a installé son siège France et son premier magasin-entrepôt à Villebon-sur-Yvette et Auchan Direct, qui a ouvert à Chilly-Mazarin sa plateforme logistique régionale de livraisons alimentaires à domicile. En 2017, plusieurs grands groupes ont également annoncé leur arrivée prochaine sur le territoire : le laboratoire pharmaceutique Servier va regrouper ses activités de recherche à Gif-sur-Yvette en 2021 ; General Electric va développer son implantation à Massy avec l'ouverture, d'ici fin 2018, d'un nouveau centre R&D dédié au courant continu haute tension ; Samada, la filiale logistique du groupe Monoprix-Casino a choisi Wissous pour l'installation, en 2018, de l'une de ses deux plateformes logistiques d'Île-de-France.

À l'occasion de la **Semaine de l'innovation publique**, en novembre, la Communauté d'agglomération a participé à la présentation du projet Guichet Accueil Talents Étrangers (GATE) à la sous-Préfecture de Palaiseau : un guichet unique qui sera installé sur le campus Paris-Saclay pour faciliter l'accueil des étudiants, chercheurs et salariés sur le territoire.



CentraleSupélec, Gif-sur-Yvette

## ZOOM SUR

## LE CAMPUS URBAIN PARIS-SACLAY

*Sur le plateau de Saclay, l'aménagement du campus est le grand projet structurant du cluster Paris-Saclay. Piloté par l'Établissement Public d'Aménagement (EPA) Paris-Saclay, en lien avec la Communauté d'agglomération et les communes, le projet a connu une activité soutenue en 2017. La construction du poste source ENEDIS a démarré à Saclay et le radar de l'aviation civile de Palaiseau a été mis en service. À Gif-sur-Yvette, l'école CentraleSupélec a fait sa rentrée dans ses nouveaux bâtiments totalisant 72 000 m<sup>2</sup> et le chantier de l'École Normale Supérieure Paris-Saclay a débuté. À Palaiseau, ce sont l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration Économique (ENSAE ParisTech) et l'Institut Photovoltaïque d'Île-de-France qui ont investi leurs nouveaux sites. Programme de 40 000 m<sup>2</sup>, la construction de l'Institut Mines Telecom a également démarré. Au total, ce sont plus de 4 000 étudiants, enseignants et chercheurs qui ont rejoint le campus à la rentrée 2017. Un restaurant inter-entreprises administration a ouvert ses portes à Palaiseau et le « Lieu de Vie » de Moulon a atteint son plein fonctionnement. Côté logement, la résidence étudiante Serendicity avec ses 941 lits a accueilli ses premiers résidents, à Gif-sur-Yvette. Plusieurs autres programmes de logements étudiants ont été lancés à Gif-sur-Yvette, Orsay et Palaiseau, totalisant près de 2 400 lits. La construction de 533 logements familiaux, dont 151 locatifs sociaux, a également démarré à Gif-sur-Yvette.*

23

## AGIR POUR DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

La Communauté d'agglomération déploie des structures d'accompagnement et des outils pour favoriser l'emploi local. Outre la question de l'emploi, c'est la qualité de vie des habitants qui est en jeu avec la possibilité de travailler à proximité de son lieu de vie.

### ACCOMPAGNER LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Situées à Chilly-Mazarin, Longjumeau, Les Ulis et Massy, les Maisons intercommunales de l'emploi accueillent, orientent et accompagnent les habitants du territoire en recherche d'emploi ou en changement de parcours professionnel. En 2017, elles ont reçu près de 40 000 visites : 700 nouveaux usagers se sont inscrits pour bénéficier d'un suivi personnalisé et 490 en sont ressortis après avoir retrouvé un emploi ou une formation. Cette année a également été marquée par la mise en place des premiers « Rendez-vous emploi » dans les

communes. Ces rendez-vous permettront de toucher un public plus large, en particulier les demandeurs d'emploi éloignés des Maisons intercommunales de l'emploi. Après des premiers « Rendez-vous emploi » à Bures-sur-Yvette et Gif-sur-Yvette, le service a vocation à être déployé sur le reste du territoire.

### DÉVELOPPER L'EMPLOI LOCAL

Entretien des relations privilégiées avec les entreprises locales, l'agglomération a « récolté » et diffusé 1 250 offres d'emploi à pourvoir sur le territoire. Elle a permis de rapprocher 1 420 candidats répondant aux profils recherchés, dont 580 qui ont été recrutés. Pour favoriser l'emploi local, le service intercommunal de l'emploi propose également la plateforme [Localemploi.fr](http://Localemploi.fr) qui recense les offres d'emplois, de stages et de formations à pourvoir sur le territoire et à proximité immédiate. Afin de développer de nouvelles

### ZOOM SUR LOCALEMPOI.FR

*Localemploi.fr a enregistré 81 000 visiteurs en 2017, soit plus de 6 700 visites mensuelles, ce qui représente une hausse de fréquentation de 23 % sur un an. Les jeunes (moins de 34 ans) représentent 62 % des visiteurs. Entre 3 000 et 4 200 sont consultables chaque jour sur le site Internet.*

actions en faveur de l'emploi des jeunes, la Communauté d'agglomération a réuni, le 21 juin, une trentaine de professionnels de l'emploi et l'insertion professionnelle (Pôle Emploi, Missions locales...). Une douzaine de propositions sont ressorties de ces échanges. À travers le Forum de recrutement en apprentissage, qu'elle a co-organisé le 1<sup>er</sup> juin, aux Ulis, l'agglomération a également facilité la signature de 120 contrats en apprentissage avec le CFA Union, l'Université Paris-Sud et l'ADEZAC.

### SENSIBILISER AUX RISQUES PROFESSIONNELS

Concernant le volet prévention, du 25 au 28 avril, la Maison de l'emploi et la Maison de la création d'entreprise ont organisé, à Longjumeau, des ateliers et activités permettant de sensibiliser les demandeurs d'emploi cadres, seniors et les créateurs d'entreprise, aux risques psycho-sociaux liés à une mauvaise alimentation, au manque d'activité physique ou à la gestion du stress.



Le forum du recrutement en apprentissage, Les Ulis

## SOUTENIR L'INNOVATION

Source de croissance et d'emplois, l'innovation est un facteur d'attractivité. À Paris-Saclay, l'objectif est également de diffuser les dernières innovations et d'offrir de nouveaux services aux habitants et usagers du territoire.

### TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION

Trois partenariats stratégiques en faveur de l'innovation territoriale ont été signés, le 21 mars, au siège de l'agglomération, à Orsay, avec la Caisse des dépôts et consignation, l'EPA Paris-Saclay, Nokia et OpenDataSoft. L'objectif est notamment de développer les usages de la ville de demain (« smart city »). Un projet de démonstrateur Internet des objets et « video analytics » a notamment été lancé, afin, sur plusieurs villes de l'agglomération, de développer de nouveaux services, et en particulier dans le domaine des mobilités : partage de véhicules en temps réel, régulation du trafic, anticipation des épisodes climatiques... La Communauté d'agglomération s'engage ainsi activement en faveur des transitions numérique, énergétique et écologique sur le territoire.

L'agglomération est partenaire de l'aide régionale [Innov'Up Expérimentation](#) destinée aux entreprises qui souhaitent tester, en condition réelle, une solution innovante sur le territoire, sorte de laboratoire-test pour les entreprises lauréates du dispositif. L'agglomération cible particuliè-



Le Protobus de l'EPA Paris-Saclay

rement les solutions innovantes dans les domaines de la mobilité, de l'« open-data » et du stockage de données.

### FAVORISER ET DIFFUSER L'INNOVATION

Dès janvier, la Communauté d'agglomération a lancé son portail « open-data », le 1<sup>er</sup> d'Île-de-France à l'échelle des collectivités locales en termes de jeux de données. Accessible depuis le site Internet de l'agglomération, il offre un socle unique d'informations précises aux startups et entreprises innovantes qui souhaitent développer de nouveaux services pour les habitants et usagers du territoire : accès libre aux données publiques de l'agglomération, des communes et de tous les acteurs publics et privés qui le souhaitent. En 2017, 6 400 recherches ont été effectuées sur le portail « open-data » de la Communauté d'agglomération.

En fin d'année, la Communauté d'agglomération et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France ont

signé un accord afin d'enrichir l'outil de cartographie en ligne « L'Île-de-France en 3D ». Cet échange gratuit d'informations donnera lieu à signature d'une convention entre les deux partenaires, courant 2018.

Pour sa 2<sup>e</sup> édition, l'agglomération a soutenu financièrement, à hauteur de 10 000 €, le [TEDx Saclay](#) qui s'est déroulé en novembre, à CentraleSupélec sur le thème : « Innovons au service du vivant ». En tant que sponsor Premium, elle a également participé à la mise en place d'une opération de déploiement et rediffusion de la conférence dans plusieurs communes du territoire. Au total, 10 points de retransmission ont ainsi permis d'assister aux pitches du TEDx Saclay aux quatre coins de l'agglomération.

Enfin, la Communauté d'agglomération a contracté plusieurs conventions partenariales d'objectifs et soutenu financièrement les grands réseaux d'acteurs de l'innovation du Plateau de Saclay : Systematic, Incuballiance et Wilco à hauteur de 60 000 €, Science Accueil 20 000 €, Opticsvalley 25 000 €.

## UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EN MOUVEMENT

### OPTIMISER ET DÉVELOPPER LE RESEAU DE BUS

La Communauté d'agglomération participe à l'organisation des transports en commun, comme interlocuteur privilégié d'Île-de-France Mobilités. Sur les 74 lignes de bus qui irriguent le territoire, 33 d'entre elles sont cofinancées par l'agglomération. Elle gère et finance par ailleurs 13 lignes de navettes gratuites. Le champ d'action de l'agglomération dépasse la simple organisation matérielle de l'offre de bus. Elle œuvre pour définir les principes de l'organisation des transports publics à l'échelle du territoire en tenant compte des nouvelles formes de mobilité.

#### DÉFINIR LES TRANSPORTS DE DEMAIN

À cet effet, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans l'élaboration du **Schéma de transports**. Cet outil de planification a pour vocation de fixer les grandes orientations et les actions à mettre en œuvre, en matière de déplacement. Issu d'un travail partenarial de plus de 18 mois et d'une large concertation des acteurs économiques, académiques, financiers et institutionnels, le Schéma de transports synthétise l'ensemble des problématiques liés à la



L'agglomération co-finance 33 lignes de bus

mobilité sur le territoire et propose des réponses concrètes à court, moyen et long terme. Ce processus de co-construction a donné lieu à l'organisation de 3 ateliers de concertation, 5 comités techniques, 6 comités de pilotage, 3 bureaux communautaires ainsi qu'à de nombreuses réunions techniques spécifiques avec les communes et les différents partenaires. Ce travail a abouti à un plan de 49 actions qui recouvre 4 volets : rendre les transports en commun plus attractifs, favoriser la pratique du vélo, agir sur la circulation et la voirie et déployer une politique de stationnement à l'échelle de l'agglomération. Le Schéma de transports sera adopté par le Conseil communautaire en juin 2018.

**74**  
lignes de bus  
QUI DESSERVENT LE TERRITOIRE

#### RENFORCER LA DESSERTE DU TERRITOIRE

Afin de simplifier l'accès au Plateau de Saclay et d'accompagner son développement, Île-de-France Mobilités a renforcé les **lignes de bus 9 et Express 91-06C** qui empruntent le site propre reliant Massy à Saclay. Depuis le 13 novembre, la fréquence de la ligne 9 (Les Ulis - Jouy-en-Josas) est augmentée pour accompa-

gner le renforcement de l'offre du RER B en gare du Guichet, à Orsay. Le RER B y marque désormais l'arrêt systématique (le matin depuis Paris et le soir depuis Saint-Rémy-lès-Chevreuse), soit un RER toutes les 8 min. en heure de pointe. Avec une fréquence de 5 minutes contre 10 min. auparavant, la ligne 9 permet d'offrir une liaison plus rapide et plus fréquente depuis et vers le Moulon. Sur la ligne Express 91-06C (Massy - Christ de Saclay), depuis août 2017, un bus articulé circule désormais toutes les 4 minutes en heures de pointe, contre 5 min. auparavant. Un nouveau terminus partiel a été créé à l'arrêt « Joliot-Curie », à Gif-sur-Yvette, afin d'améliorer et augmenter la rotation des véhicules depuis et vers la gare de Massy-

Palaiseau sur le tronçon de la ligne le plus fréquenté. Depuis le 18 avril, la **ligne de bus Noctilien N122**, reliant Châtelet à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, dessert la ville des Ulis. Deux nouveaux arrêts ont été créés : « Rond-point de Mondétour » et « Mairie des Ulis-Place de la Liberté ». Le point d'arrêt « Bures-sur-Yvette RER-Université » est, quant à lui, déplacé voie de la Faculté. La fréquence de la ligne a également été renforcée le week-end, avec un bus toutes les 30 minutes, contre 1 heure auparavant. Par ailleurs, depuis le 22 mai, la fréquence du **Noctilien N21**, qui relie Châtelet à Chilly-Mazarin, via Massy, est également renforcée avec un bus toutes les 30 minutes en semaine et toutes les 20 minutes le week-end.

#### EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES SOLUTIONS

Pour renforcer la desserte du parc d'activités de Courtabœuf, un service de **transport collectif à la demande** Chronopro est expérimenté depuis juillet 2017. Lancée par Île-de-France Mobilités avec TRANSDEV, et accompagnée par l'agglomération, cette nouvelle solution, pionnière en Île-de-France, permet d'optimiser les temps de parcours et de renforcer l'offre sur la partie Est de Courtabœuf. Ce transport à la demande propose cinq points d'arrêts, dont un assurant la correspondance avec les lignes régulières de bus. Il a accueilli en moyenne 70 voyageurs/jour. L'expérimentation du service a été prolongée au-delà des six mois prévus initialement.



Voie de bus réservée entre Massy et Saclay

**4,8** millions  
D'EUROS DE FINANCEMENT / AN

## DÉVELOPPER L'INTERMODALITÉ

**S**e déplacer facilement sur l'ensemble de l'agglomération, passer de manière fluide d'un mode de transport à l'autre et être connecté au réseau régional, est un enjeu de développement durable, et un objectif prioritaire de l'agglomération.

### CONSTRUIRE UN TERRITOIRE CONNECTÉ

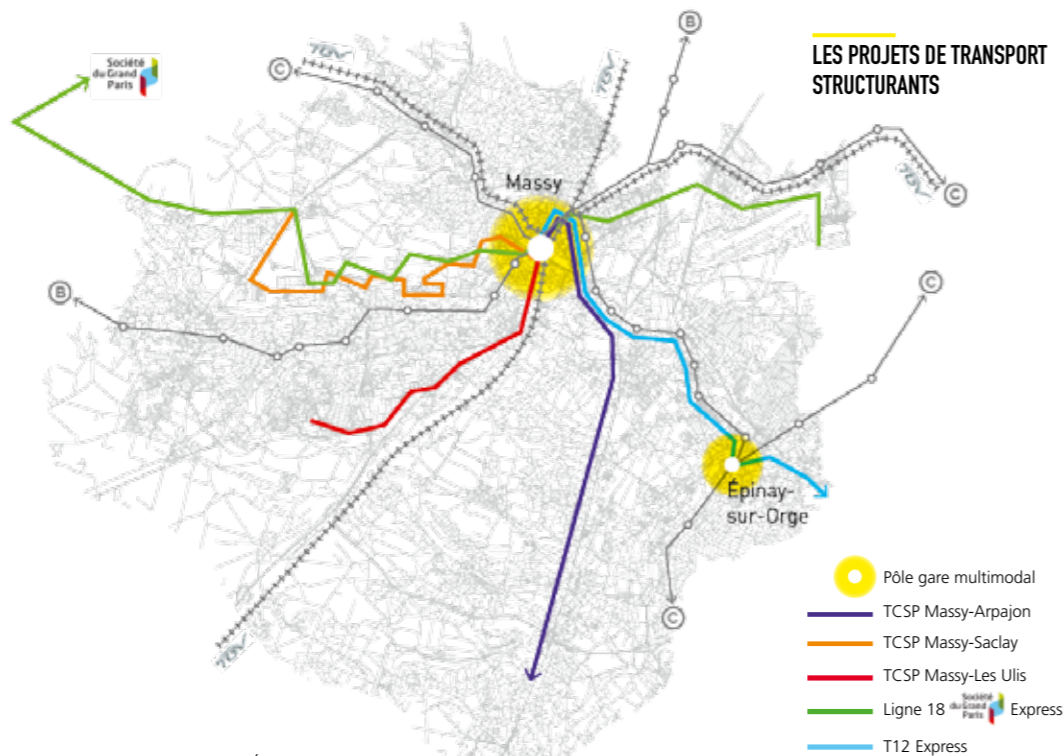
La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des travaux et aménagements de la **ligne 18 du métro Grand Paris Express** a été officialisée le 28 mars 2017. La ligne 18 desservira 5 gares sur le territoire et reliera l'Aéroport d'Orly à Versailles Chantiers, en 30 minutes. Elle assurera également la mise en relation des grands pôles économiques situés à Orly,

Antony, Massy, Saint-Quentin-en-Yvelines et Versailles. Sa mise en service est prévue en deux temps : au plus tard en 2027, entre les gares Aéroport d'Orly et CEA Saint-Aubin, puis en 2030, entre CEA Saint-Aubin et Versailles Chantiers. Les études d'intermodalité des 5 pôles gares du territoire, conduites par la Communauté d'agglomération en partenariat avec la Société du Grand Paris, ont été lancées au second semestre de l'année. Durant cette période, les diagnostics préalables d'accessibilité des pôles et les différents modes de rabattement utilisés ont été étudiés.

Les travaux techniques préparatoires du **Tram 12 Express** se poursuivent en 2017, à Massy sur le site de l'atelier garage et à Epinay-sur-Orge en direction

de l'échangeur de l'A6. Le Tram 12 Express reliera la gare RER de Massy-Palaiseau à la gare du RER D d'Evry en passant par Champlan, Longjumeau, Chilly-Mazarin et Epinay-sur-Orge. Il permettra de réaliser le trajet Massy-Evry en 39 minutes environ et sans correspondance. Il desservira 16 stations dont 11 nouvelles. Le futur Tram 12 Express circulera à la fois sur le réseau ferroviaire existant, en empruntant les voies du RER C, mais aussi sur des voies urbaines de tramway nouvellement créées. D'un coût estimé à 553,1 millions d'euros, le projet est financé par l'État, le Conseil régional d'Île-de-France, le Conseil départemental de l'Essonne et SNCF Réseau. Sa mise en service est prévue d'ici à fin 2022.

### LES PROJETS DE TRANSPORT STRUCTURANTS



### FACILITER LE STATIONNEMENT

Pour faciliter le stationnement aux abords du pôle des gares de Massy-Palaiseau, **2 parcs relais de stationnement**, Massy TGV et Vilmorin, gérés par l'agglomération, offrent respectivement 751

et 424 places. Le parc de Massy TGV a enregistré près de 73 000 clients horaires en 2017, soit une fréquentation en hausse de 33% par rapport à 2016. Le nombre d'abonnés reste, quant à lui, stable d'une année sur l'autre. Au total, 10 117 clients horaires ont

séjourné dans le parking Vilmorin en 2017, représentant une hausse de 38% sur l'année. Une moyenne de 373 abonnés par mois a été constatée sur ce parc, contre 345 en 2016, soit une augmentation de 8%.

## DÉVELOPPER LES NOUVELLES MOBILITÉS

**A**fin de réduire l'usage de la voiture individuelle, limiter la congestion routière et lutter contre la pollution de l'air, la Communauté d'agglomération s'est engagée dans une démarche d'expérimentation des nouvelles formes de mobilité. Des solutions alternatives de transport sont ainsi étudiées et mises en place.



Stationnement pour vélos électriques, Orsay

### ÉLABORER UN RÉSEAU MULTIMODAL

L'agglomération soutient notamment le déploiement de points de rencontre aux arrêts de bus pour faciliter l'usage de **l'auto-stop connecté**. Les premiers points de rencontre se situent entre le Plateau de Saclay et la vallée de l'Yvette, sur le site Nokia Paris-Saclay à Nozay et le long de la RN 20.

**Le réseau cyclable communautaire** représente environ 200 km, dont plus de la moitié est physiquement séparée de la chaussée (piste cyclable ou voie verte). Une quarantaine de kilomètres est programmée dans le cadre du Programme pluriannuel d'investissement de l'agglomération (2018-2022). La Communauté d'agglomération s'est engagée

dans l'élaboration d'un **schéma directeur des circulations douces** afin de fixer les objectifs en matière d'infrastructures cyclables sécurisées et continues, ainsi que de déploiement de services aux usagers (stationnement, jalonement...). L'année 2017 a été consacrée à la concertation avec les communes et les différents acteurs et partenaires du territoire. Par ailleurs, la Communauté Paris-Saclay a signé une convention de projet avec l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, portant sur la réalisation de 6 liaisons douces (piétons et cycles) pour relier le campus Paris-Saclay avec les gares du RER B. Les travaux seront engagés fin 2018.

### ZOOM SUR L'AGGLO À L'HEURE DE LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

*De nombreux acteurs du territoire se sont mobilisés aux côtés de l'agglomération à l'occasion de la Semaine européenne de la mobilité, du 16 au 22 septembre. Les transporteurs sont allés à la rencontre des usagers des lignes de bus pour échanger sur les améliorations à apporter. L'agglomération a, quant à elle, souhaité mettre en avant les nouvelles formes de mobilité et les innovations en cours déployées sur le territoire lors d'une conférence qui a réuni plus de 200 personnes, à l'autodrome de Linas-Monthéry*

## FLUIDIFIER ET SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

L'agglomération a en charge la gestion et l'entretien des voiries communales transférées ainsi que des espaces publics attenants.

### OPTIMISER LA GESTION DE LA VOIRIE

Six nouvelles communes ont transféré leur **compétence voirie** à la Communauté d'agglomération lors du Conseil communautaire du 20 décembre : Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Nozay et Villebon-sur-Yvette. Elles sont à présent 17 à lui avoir confié la gestion et l'entretien de leur voirie et de l'espace public attenant (espaces verts, places, stationnement longitudinal, éclairage public, signalisation, mobilier urbain...), soit un total d'environ 640 km de voiries transférées à l'agglomération. Ce transfert permet de mutualiser et optimiser les moyens, d'offrir un

véritable service d'ingénierie et de réaliser davantage de travaux d'entretien et d'investissements.

### ADAPTER LE RÉSEAU ROUTIER

La Communauté d'agglomération accompagne également ses partenaires dans la mise en œuvre de projets structurants, visant à améliorer la desserte et fluidifier le trafic routier. Les travaux préparatoires de réaménagement du **Christ de Saclay** et du **« Ring de Courtabœuf »** ont ainsi démarré en 2017. L'agglomération est étroitement associée à la mise en œuvre des deux projets. Le premier, dont les travaux démarrent en 2018, est financé par le Département pour un coût estimé à 27 millions d'euros. Le deuxième, qui sera lancé en 2019, est financé dans le cadre du contrat de plan État-Région pour un coût estimé à 50 millions d'euros. Afin de fluidifier le trafic,

l'**échangeur routier de Corbeville** qui irrigue le Plateau de Saclay, doit également être transformé. L'EPA Paris-Saclay a présenté le bilan des concertations lors de réunions publiques, organisées à l'automne 2017, avec l'agglomération, les associations locales et les riverains. Le scénario pour l'instant retenu consiste à détruire le pont à deux fois une voie de l'échangeur existant au-dessus de la RN 118, pour le remplacer par un pont à deux fois deux voies. Cela permettrait d'optimiser le trafic et de désengorger le pont, en limitant l'impact sur le foncier des entreprises à proximité. Ce nouvel échangeur devrait voir le jour à la fin de l'année 2020.

### DÉVELOPPER L'USAGE DU BUS

L'ouverture de la **voie bus dédiée sur l'A10**, entre Courtabœuf et Massy concourt aussi à fluidifier les déplacements. Cette voie



RN20 au cœur d'un vaste projet de requalification

bus dans le sens Province-Paris, financée par l'État et la Région, a été inaugurée fin novembre. Neuf lignes utilisent cette voie longue de 3,3 kilomètres (300 bus par jour, 40 par heure). Les voyageurs qui rejoignent la gare de Massy-Palaiseau depuis Courtabœuf bénéficient désormais d'un gain de temps de 8 minutes, et plus généralement, d'une fiabilisation des temps de parcours.

La Communauté d'agglomération a adopté, le 27 septembre, le **Plan directeur de la RN 20**. Ce document fixe le cadre et le calendrier de l'ensemble des opérations qui participe au réaménagement urbain et économique de cet axe majeur du territoire. Le projet comporte également un volet transports avec la création d'une voie de bus en site propre. À termes, l'objectif est de revitaliser cet axe pour en faire une grande avenue urbaine du Grand Paris. Dans l'agglomération Paris-Saclay, neuf com-

munes sont directement concernées par ce renouveau de l'axe RN 20 : Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Massy, Montlhéry et Saulx-les-Chartreux. Le pilotage et la coordination du projet sont assurés par le Syndicat Mixte d'Études RN 20, qui réunit le Conseil départemental de l'Essonne, propriétaire gestionnaire de la Route nationale, et les Communautés d'agglomération Paris-Saclay et Cœur d'Essonne. Au sein du Syndicat, le Département a la maîtrise d'ouvrage du volet voirie et transports, tandis que les agglomérations gèrent le volet urbain (logements, activités économiques...). Cette année, le Conseil départemental a lancé les premières études techniques sur les transports : création du carrefour dit « route de chasse » à Ballainvilliers et Saulx-les-Chartreux, et aménagements pour fluidifier la circulation des bus aux arrêts et aux carrefours.

**20** millions d'EUROS  
pour les **OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT**  
et de **RÉHABILITATION**

La Communauté d'agglomération Paris-Saclay a, quant à elle, effectué un travail de veille pour s'assurer de la mise en cohérence des Plans locaux d'urbanisme des communes avec le projet de requalification urbaine. Quatre communes concernées (Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau) ont également transféré la gestion de leur voirie à l'agglomération, ce qui permettra une bonne articulation dans la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, la Communauté d'agglomération intègre le projet de requalification de la RN 20 dans l'élaboration de son Programme Local de l'Habitat et de son schéma de l'offre économique, tous deux en cours d'élaboration.

**23** millions d'EUROS  
dédiés à L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE



CentraleSupélec, Gif-sur-Yvette



## UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DURABLE ET SOLIDAIRE

### S'ENGAGER POUR UN TERRITOIRE PLUS SOBRE

L'auréate de l'appel à manifestation d'intérêt « du **Plan Climat au Plan climat-air-énergie territorial** » (PCAET) de l'ADEME Île-de-France, la Communauté d'agglomération a lancé en 2017 l'élaboration de son « Plan Climat ». Ce programme d'actions a pour objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique, la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables sur le territoire.

Pour élaborer ce « Plan Climat », la Communauté d'agglomération fait le choix d'une co-construction associant les habitants, les acteurs économiques, institutionnels et associatifs du territoire. L'agglomération a réalisé un diagnostic pour identifier les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre et de pollution atmosphérique. Le 9 novembre, à Longjumeau, la phase de co-construction a officiellement été lancée au cours d'un événement réunissant de nombreux partenaires et en présence de Jean Jouzel, climatologue glaciologue, Directeur de recherche au CEA, Prix Vetlesen 2012. Cette année a également été consacrée à l'organisation du travail de co-construction qui aura été mis en place au travers d'ateliers, au 1<sup>er</sup> semestre 2018.

#### OPTIMISER LES RESSOURCES

En juin 2017, l'agglomération a été retenue par l'ADEME pour être accompagnée dans l'élaboration d'un **programme d'actions en économie circulaire**. L'objectif de ce plan d'actions est de limiter la consommation et le gaspillage des ressources (matières premières, eau, énergie). Les élus ont défini trois secteurs prioritaires à l'automne : le réemploi des matériaux dans le secteur du bâtiment, la valorisation des biodéchets par le compost ou la métha-



Jean Jouzel lance le Plan Climat, Longjumeau

nisation, et le développement de services pour les habitants du territoire (ressourceries, ateliers de réparation, etc.). L'économie circulaire est l'un des leviers d'action du Plan Climat Air Énergie Territorial en 2018.

Avec plus d'un millier d'entreprises, le parc d'activités de Courtabœuf est le terrain d'une **expérimentation sur l'écologie industrielle et territoriale**, la première dans le département à l'échelle d'une zone d'activités. Lancée en 2017 par la CCI Essonne, en partenariat avec la Communauté d'agglomération et le SIOM de la Vallée de Chevreuse, cette expérimentation doit permettre aux entreprises de trouver des pistes de mutualisation pour faire des économies et réduire leur impact sur l'environnement : partage d'espaces de stockage, de salles de réunions, mutualisation de la collecte des déchets, réutilisation des déchets d'une entreprise comme matière première pour une autre entreprise locale, etc.

#### DÉCHETS : MUTUALISER LES MOYENS

En charge de la **collecte et du traitement des ordures ménagères**, la Communauté d'agglomération a délégué cette mission au SIOM pour 19 des 27 communes du territoire. Pour 8 autres communes (Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, Marcoussis, Massy, Nozay, Saulx-les-Chartreux, Verrières-le-Buisson et Wis-sous), la Communauté d'agglomération gère directement la collecte des déchets. Les contrats arrivant à échéance sur ces communes, en 2017 l'agglomération a choisi de mutualiser et optimiser le service de collecte. L'occasion également de renouveler le matériel (camions-bennes, bacs à ordures...).

#### AMÉLIORER L'HABITAT

Une **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat** (OPAH) permet aux propriétaires de bénéficier d'aides pour réaliser des travaux de rénovation énergétique, de mise aux normes ou d'adaptation de leur logement. En 2017, 300 ménages ont été renseignés sur le dispositif, dont 185 qui ont été accompagnés pour constituer un dossier de financement et réaliser leur projet de rénovation. Au total, près de 2 millions d'euros de travaux ont été engagés, financés à 70 % par les partenaires de l'OPAH, dont la Communauté d'agglomération pour un montant de 175 000 euros. L'agglomération a également lancé une étude pour identifier les besoins restant sur le territoire.



Campagne de communication pour l'OPAH

L'agglomération Paris-Saclay promeut également l'efficacité énergétique et l'éco-construction en soutenant l'**Agence Locale de l'Énergie et du Climat-Ouest Essonne** (ALEC-OE), à qui elle a versé une subvention de 75 000 euros en 2017. Cette association délivre des conseils gratuits aux particuliers lors de rendez-vous dans son espace info-énergie, à Orsay, mais aussi à distance (téléphone, mail...) et lors de permanences qui ont été créées, cette année, à Massy, Chilly-Mazarin et Epinay-sur-Orge. Au total, 634 particuliers ont ainsi été renseignés et accompagnés en 2017. L'ALEC-OE a également mené des actions ciblées en direction de 12 copropriétés qui ont des projets de rénovation, à Massy, Chilly-Mazarin, Longjumeau et Les Ulis. Enfin, l'ALEC-OE organise et participe à des opérations de sensibilisation du public : 9 balades thermographiques, 70 prêts de caméras thermiques aux particuliers, 3 « cafés rénov' », participation à des événements publics (Rando durables, Vert Vous, Jour de la nuit).

**410 kg**  
de déchets  
COLLECTÉS PAR HABITANTS CHAQUE ANNÉE  
par l'agglomération



Tri des déchets à Palaiseau

## RÉPONDRE AUX BESOINS DE LOGEMENTS

La Communauté d'agglomération est garante d'une urbanisation maîtrisée et d'une répartition équilibrée des constructions de nouveaux logements sur le territoire. C'est ainsi qu'elle entend accompagner le développement du territoire et répondre aux besoins des habitants.

### ANTICIPER LES BESOINS

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) est un outil de planification et de mise en œuvre de la politique locale de l'habitat, décidé ensemble par les 27 communes membres de l'agglomération. Établi pour une période de six ans, il doit notamment répondre à l'objectif de mixité sociale en favorisant une répartition équilibrée des logements sociaux sur le territoire. En 2017, la Communauté d'agglomération a validé son diagnostic, permettant de dresser un état des lieux des besoins en termes de rénovation, de nouveaux logements et de logements spécifiques (personnes âgées, étudiants...). Elle a également défini les orientations du futur PLH en vue d'adopter un programme d'actions. Ce travail a été réalisé dans une démarche de co-construction avec les communes et les acteurs locaux de l'habitat (Conseil départemental de l'Essonne, bailleurs sociaux, Direction départementale des territoires, associations...): 6 comités techniques, 6 ateliers territoriaux, 2 ateliers avec les élus et une table ronde sur le logement social.



Éco-quartier Camille Claudel, Palaiseau

### FACILITER LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

Sur l'ensemble du territoire, plus de 3 800 constructions de nouveaux logements ont été autorisées en 2017 (source : Sítadel) et 1 230 logements locatifs sociaux agréés, donc à construire. La Communauté d'agglomération soutient la construction de **logements sociaux** par des aides financières au titre de la **surcharge foncière**. En 2017, l'agglomération a ainsi contribué à la construction de 154 logements sociaux à Gometz-le-Châtel, Marcoussis et Nozay, en attribuant des subventions pour un montant total de 154 000 euros. Elle délivre aussi des **garanties d'emprunt** aux bailleurs sociaux, dans la limite de 50% maximum du montant de l'emprunt. En 2017, des garanties d'emprunt ont été apportées à plusieurs opérations : 3 programmes de construction

de logements locatifs sociaux à Montlhéry, portant au total sur 156 nouveaux logements ; la construction de 49 logements locatifs sociaux à Marcoussis ; enfin la réhabilitation de 51 logements à Palaiseau.

### OFFRIR DES SOLUTIONS ADAPTÉES

Pour répondre aux besoins spécifiques en matière de **logements étudiants**, l'agglomération a réalisé en 2017 un diagnostic sur l'ensemble du territoire, il permettra de prioriser les actions et les projets à venir.

La Communauté d'agglomération gère également 7 **aires d'accueil des gens du voyage**, offrant 152 places de stationnement. Afin d'augmenter sa capacité d'accueil, l'agglomération a réhabilité une aire à Massy offrant 60 places supplémentaires, son ouverture est prévue début 2018.

### ZOOM SUR

## « 100 QUARTIERS INNOVANTS ET ECOLOGIQUES »

Le campus urbain Paris-Saclay va bénéficier du dispositif d'aide régionale « 100 quartiers innovants et écologiques ». Le Conseil régional d'Île-de-France ayant

validé le projet de Paris-Saclay, le 5 juillet. Au total, ce sont près de 5,7 M€ qui vont être délivrés à l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPAPS), chargé de l'aménagement du campus sur le plateau de Saclay, en lien avec les communes et la Communauté d'agglomération. Ces crédits sont

attribués pour la réalisation d'un groupe scolaire, d'un parc de 4 ha et de la lisière écologique dans le quartier de Moulon, à Gif-sur-Yvette, Saint-Aubin et Orsay, ainsi que pour la réalisation à Palaiseau de 192 logements sociaux étudiants labellisés Effinergie+ (RT2012 -20%) et d'un parking de 425 places.

## PRÉSERVER NOTRE ENVIRONNEMENT ET NOTRE CADRE DE VIE

Avec 60% d'espaces naturels, le territoire de l'agglomération offre à ses habitants et visiteurs un environnement exceptionnel, élément phare de son attractivité. Afin de le préserver mais aussi de le renforcer, différentes actions ont été menées.

**Ses enjeux paysagers.** Trois ateliers se sont tenus au cours du printemps et de l'été 2017, rassemblant une trentaine d'élus, agents des collectivités et responsables associatifs.

### VALORISER LES ESPACES NATURELS

Une Zone de protection des espaces naturels agricoles et forestiers (ZPNAF) a été créée par la loi sur le Grand Paris visant à préserver de toute urbanisation plus de 4 115 ha, dont environ 2 469 ha de terres agricoles. Un programme d'actions sur la période 2017-2023 a été élaboré par l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay (EPA PS), en collaboration avec l'agglomération, les communes, et l'ensemble des partenaires institutionnels et associatifs du territoire. Trois objectifs ont été déterminés : soutenir les activités agricoles, mettre en valeur le patrimoine naturel et développer les liens entre le plateau, les activités et les habitants. Le 22 novembre, le Conseil communautaire a pris acte de ce programme d'actions. Il a également approuvé la charte qui définit les projets qui peuvent être menés en ZPNAF et les méthodes qui y seront appliquées.

La Communauté Paris-Saclay s'est engagée, en partenariat avec le Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de l'Essonne, dans l'élaboration d'un **diagnostic partagé du territoire et de**



Promenade le long de la Bièvre

### ENCOURAGER LA NATURE EN VILLE

En partenariat avec NatureParif et la commune d'Igny, la Communauté Paris-Saclay a participé aux **Journées régionales de l'agriculture urbaine et de la biodiversité**, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet. Organisées pour la première fois en grande couronne, ces journées ont permis de réunir les professionnels concernés et de découvrir les dernières initiatives en matière d'agriculture et de biodiversité urbaine. L'événement a également été ouvert au public avec l'organisation d'animations, de démonstrations, d'ateliers et autres dégustations de produits locaux.

### PRODUIRE ET DISTRIBUER L'EAU POTABLE

L'agglomération est en charge de la **production et de la distribution de l'eau potable** pour l'ensemble des communes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, compétence auparavant exercée par les communes. L'agglomération délègue cette mission aux entreprises SUEZ et La Saur, par le biais de contrat de Délégation de Service Public (DSP) pour 22 communes et est adhérente au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) pour 5 autres communes : Igny, Massy, Palaiseau, Verrières-le-Buisson et Wissous. Les contrats de 10 communes (Ballainvilliers, Bures-

sur-Yvette, Champlan, La Ville du Bois, Linas, Marcoussis, Monthléry, Nozay, Orsay, Villejust) arrivant à échéance fin 2017 et en 2018, l'agglomération a approuvé le principe d'une DSP mutualisée pour ces communes et défini les objectifs du contrat à mettre en place en 2018 : entretien, renouvellement et efficacité de 340 km de réseaux, mise en place de la télérelève, etc. L'objectif fixé est également de contenir le prix de l'eau pour les habitants et d'offrir une meilleure qualité de service.

### ZOOM SUR AMÉNAGEMENT D'UNE ZONE HUMIDE EN BORDURE DE L'YVETTE

*Au premier semestre 2017, l'agglomération a aménagé un espace naturel d'environ 4 000 m<sup>2</sup> sur le campus de l'Université Paris-Sud, à Bures-sur-Yvette. Situé en bordure de l'Yvette, ce terrain constitue une nouvelle zone humide et de biodiversité qui complète l'alimentation de la nappe d'accompagnement de la rivière et offre davantage d'espace en cas de crue. Cet aménagement a été réalisé, conformément à la loi sur l'eau et les milieux aquatiques, dans le cadre de la construction du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Paris-Saclay, situé en aval, à Orsay.*



Agriculture périurbaine, Nozay

## SENSIBILISER ET RESPONSABILISER LES HABITANTS



Les Rando durables, Marcoussis

**5 000**  
participants  
AUX RANDOS DURABLES

À travers les différentes initiatives qu'elle porte et soutient, l'agglomération a l'ambition de faire de la préservation de l'environnement un enjeu partagé par le plus grand nombre.

### PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

**Les Rando durables** est l'événement de la Communauté Paris-Saclay dédié à la sensibilisation du grand public à la protection de l'environnement. Lors de l'édition 2017, qui s'est déroulée les 22 et 23 avril, 34 randonnées et visites découverte ont été organisées dans 17 communes, réunissant plus de 900 participants. À la Ferme de Viltain, à Saclay, le village d'animations des Rando durables a quant à lui accueilli environ 4 000 visiteurs pendant le

week-end. Dans le cadre de cette manifestation, 750 élèves venus de 11 communes ont également eu l'occasion de découvrir le Sentier d'interprétation agricole du plateau de Saclay.

Durant l'année scolaire 2017-2018, 66 classes des écoles primaires ont bénéficié du **programme pédagogique « Découvrons et accueillons la biodiversité à l'école »** mené en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux : réalisation d'un inventaire de la biodiversité au sein des écoles, aménagements de nichoirs, d'abris à oiseaux...

### DÉVELOPPER UNE AGRICULTURE PERENNE

En 2017, le territoire de Paris-Saclay a été retenu pour mettre

en place le 1<sup>er</sup> **Projet alimentaire territorial** d'Ile-de-France. Coordonné par l'association Terre et Cité, ce projet associe les Communautés d'agglomération Paris-Saclay, Versailles Grand Parc et Saint-Quentin-en-Yvelines. L'objectif est de favoriser le développement de l'agriculture locale, de faciliter les nouvelles installations et la diversification des productions. Il s'agit également d'encourager la mise en place de circuits courts de distribution, avec l'émergence de nouvelles formes de consommation (achats en ligne, groupements, plateformes numériques, etc.). En novembre, à Villiers-le-Bâcle, l'agglomération Paris-Saclay a réuni une cinquantaine d'acteurs impliqués dans le Projet alimentaire territorial afin de mettre en avant les initiatives en cours et d'échanger sur les bonnes pratiques.

# UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VIVRE ENSEMBLE

## FAVORISER LA COHÉSION TERRITORIALE

L'agglomération coordonne la mise en œuvre des démarches de développement local et de cohésion sociale dans les quartiers dit « prioritaires », dans le cadre des contrats de ville. Elle se mobilise aussi aux côtés de ses partenaires et des habitants pour leur offrir une meilleure qualité de vie.

### AMÉLIORER LA VIE DANS LES QUARTIERS

Les **contrats de ville 2015-2020** visent à réduire les inégalités urbaines et sociales en fédérant l'ensemble des acteurs du territoire. Ils concernent des quartiers prioritaires ou en « veille », à Massy, Longjumeau, Les Ulis et Palaiseau. Leur mise en œuvre est pilotée par la Communauté d'agglomération, en lien avec les villes. 833 000 euros sont consacrés chaque année à la politique de la ville, conformément aux engagements du Pacte financier et fiscal de solidarité de la Communauté d'agglomération. En parallèle, en 2017, l'agglomération a cofinancé 24 actions à hauteur de 79 000 euros, aux côtés des différents partenaires de la politique de la ville (État, Conseil régional, Conseil départemental, Villes, CAF).

### CO-CONSTRUIRE AVEC LES HABITANTS

Les 4 conseils citoyens animés par l'agglomération réunissent des habitants des quartiers prioritaires ainsi que des acteurs locaux et associatifs. 30 réunions de conseils citoyens ont été organisées cette année. Le conseil citoyen de Longjumeau est notamment associé à la restructuration du quartier « prioritaire », La Rocate Bel Air, lancée cette année. Ce quartier va bénéficier d'une vaste **opération de renouvellement urbain** pilotée par la ville de Longjumeau, avec l'appui de l'agglomération. Une étude

a été lancée en septembre visant à réaliser un diagnostic et proposer différents scénarios d'aménagement urbains. La création d'une « maison du projet » pour le suivi de la démarche est également prévue.

De même, aux Ulis, les habitants sont associés à la mise en œuvre d'une nouvelle convention de **Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP)** lancée en 2017. La GUSP permet de mobiliser, autour de la Ville, l'ensemble des intervenants présents sur un quartier pour améliorer son fonctionnement et sa qualité de vie. Un diagnostic et les premières préconisations ont été présentés aux différents acteurs.

**30** réunions  
DE CONSEILS CITOYENS

### ZOOM SUR

## L'AGGLO FÊTE LES 40 ANS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

À l'occasion des 40 ans de la politique de la ville, la Communauté d'agglomération a invité l'ensemble des acteurs concernés à participer à un grand forum Politique de la Ville, le 13 décembre, à l'auditorium de l'Opéra de Massy. Elle y a présenté les grandes lignes de ses actions, et organisé des ateliers de travail sur les différentes thématiques des contrats de villes : accès au droit, cadre de vie, emploi-insertion, etc. Ce temps fort a réuni une centaine de participants, acteurs institutionnels, associatifs et membres des conseils citoyens impliqués dans la mise en œuvre des contrats de ville de l'agglomération.

### INFORMER, PRÉVENIR, SENSIBILISER

Favoriser le vivre ensemble passe aussi par de l'information et de la prévention. À l'occasion de la **Semaine contre le racisme et l'antisémitisme**, l'agglomération s'est associée à l'ensemble des partenaires, communauté éducative, associations, villes, pour sensibiliser les élèves des écoles, collèges et lycées, ainsi que le grand public, à toutes les formes de discrimination. Ce moment fédérateur s'est déroulé du 18 au 26 mars, autour de nombreux rendez-vous : ateliers d'écriture, projections de films, débats, expo photos, etc. Il a rencontré un grand succès, auprès des jeunes et du grand public.

De même, dans le cadre des 28<sup>es</sup> **Semaines d'information sur la santé mentale**, une quinzaine de rendez-vous ont été organisés dans l'agglomération, du 11 au 26 mars, pour informer, échanger et aider les personnes en souffrance psychique à trouver des solutions : portes-ouvertes, ateliers, conférences, spectacles, ciné-débat. Cinq communes (Gif-sur-Yvette, Les Ulis, Marcoussis, Palaiseau, Villebon-sur-Yvette) ont accueilli cet évènement, coordonné par le Conseil local de santé mentale de la Communauté Paris-Saclay, en partenariat avec l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, l'hôpital d'Orsay, les communes, les associations et structures spécialisées.

### RENFORCER L'ACCÈS AU DROIT

Depuis le mois de novembre, les jeunes de 7 à 27 ans peuvent se rendre au Point Information Jeunesse d'Orsay, pour se renseigner sur leurs droits. Un juriste les reçoit gratuitement et en toute confidentialité, les 4<sup>èmes</sup> mercredis après-midi de chaque mois. Cette nouvelle permanence tenue par la **Maison de justice et du droit** de l'agglomération vient compléter les permanences spécialisées qui se tiennent dans les locaux de la MJD, aux Ulis, grâce à la participation de 15 partenaires publics et associatifs. En 2017, plus de 10 000 personnes ont ainsi été renseignées ou conseillées à la MJD.

### ZOOM SUR

## UN SQUARE PARTICIPATIF INAUGURÉ À MASSY

Le quartier Massy Opéra est inscrit dans la géographie de la politique de la ville, et à ce titre est concerné par le contrat de ville 2015-2020 de la Communauté d'agglomération. La réhabilitation du square de Grenoble a mobilisé l'ensemble des partenaires institutionnels, la Ville de Massy, le bailleur social et les habitants du quartier dans la poursuite d'un triple objectif : réduire les écarts de développement, améliorer les conditions de vie des habitants, et développer l'attractivité du quartier. Cette démarche participative a été accompagnée par un cabinet spécialisé en design et urbanisme, l'agglomération étant chargée de la mise en relation des différents acteurs.



Participation des habitants à la réhabilitation du square de Grenoble, Massy

## SOUTENIR LES PRATIQUES SPORTIVES

L'agglomération gère le centre aquatique La Vague, le premier équipement intercommunal construit sur le Plateau de Saclay, et soutient financièrement les clubs et les communes pour l'organisation d'événements sportifs. Elle est, par ailleurs, à l'initiative d'un événement sportif fédérateur, le Tour Paris-Saclay.

### ACCUEILLIR SPORTIFS ET AMATEURS

Avec 250 000 visiteurs, le centre aquatique intercommunal « La Vague », a connu une augmentation de plus de 12% de sa fréquentation en 2017. 27 000 scolaires et 9 600 adhérents des clubs sportifs ont pu bénéficier des installations de cet équipement. La Vague propose, par ailleurs une

vingtaine d'activités encadrées et a organisé durant l'année, 10 événements grand public, sportifs et de loisirs.

Nouveau succès, aussi, pour le Tour Paris Saclay. Co-organisé par l'agglomération et l'OC GIF, cet événement vise à favoriser la pratique sportive tout en permettant la découverte des sites exceptionnels du territoire. 920 participants se sont retrouvés le dimanche 28 mai, au complexe sportif de Moulon, à Gif-sur-Yvette. « Vttistes » amateurs ou confirmés, ils se sont lancés sur l'un des 4 circuits balisés de 12 à 60 km. Les plus sportifs ont pu découvrir le nouveau circuit de 60 km, passant dans le sud de l'agglomération Paris-Saclay, à Marcoussis et Montlhéry et découvrir quelques incontournables du patrimoine culturel et histo-

rique de l'agglomération, comme la Tour de Montlhéry, l'abbaye de Vauhallan ou encore le viaduc des Fauvettes.

### SOUTENIR LES ÉVÉNEMENTS FÉDÉRATEURS

Enfin, 44 000 euros de subventions ont été alloués en 2017 pour 22 manifestations sportives. Citons, par exemple, les championnats de France de tir à l'arc handisport aux Ulis, le Grand cross de Massy, et le tournoi de football interclub des 5-12 ans de Marcoussis, Nozay et la Ville du Bois.

**920**  
participants  
AU TOUR PARIS-SACLAY



Le Tour Paris-Saclay, Vauhallan

## RENFORCER L'OFFRE CULTURELLE

L'agglomération s'est engagée dans la rénovation de ses équipements culturels structurants. Elle gère par ailleurs 7 conservatoires intercommunaux et 15 médiathèques intercommunales.

### CONSTRUIRE DE NOUVEAUX CONSERVATOIRES

L'année 2017 est marquée par l'achèvement de 2 équipements qui répondent à une demande grandissante en matière d'offre culturelle et artistique, et entendent améliorer la qualité d'accueil du public. Le gros œuvre étant terminé, l'aménagement des 3 000 m<sup>2</sup> de l'espace intérieur du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Paris-Saclay, à Orsay, a pu commencer dès le mois de mars. L'agglomération a ainsi décidé de rebaptiser le CRD de la Vallée de Chevreuse, « CRD Paris-Saclay », lors du Conseil commentaire du 27 septembre. Plus d'un millier d'élèves en musique, théâtre et danse y seront accueillis dès le 8 janvier 2018. D'un coût de 16 millions d'euros, la construction du CRD est financée à 55% par la Communauté d'agglomération, avec le soutien de la Région (19,5%), du Département (19%) et de la Ville d'Orsay (6,5%).

Les travaux du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) de Verrières-le-Buisson, s'achèvent aussi, en toute fin d'année 2017. Ce conservatoire de musique s'intègre au sein du nouvel Espace culturel Bernard



Initiation musicale au CRD, Orsay

Mantienne. D'une surface de 1 200 m<sup>2</sup>, le CRI compte 18 salles et studios de musique, ainsi qu'un auditorium de 120 places. Les 450 élèves en musique font, eux aussi, leur rentrée le 8 janvier 2018. D'un coût de 10,7 millions d'euros, les travaux de l'Espace Bernard Mantienne sont financés par l'agglomération à hauteur de 5,5 millions d'euros, le reste étant à la charge de la Ville et de la Région.

### FÉDÉRER UN RÉSEAU D'ÉQUIPEMENTS

Musique, danse, théâtre et arts plastiques, les sept conservatoires intercommunaux ont chacun leurs spécificités, ce qui permet de proposer une large palette de disciplines et d'activités. Ensemble, ils ont accueilli plus de 3 500 élèves pour l'année 2017-2018, principalement des jeunes, mais aussi des adultes de tous niveaux. 70 disciplines, dont 42 instruments de musique

### ZOOM SUR

## LES CLASSES CHA

L'agglomération et ses conservatoires, en partenariat avec l'Éducation Nationale, proposent 6 Classes à Horaires Aménagés (CHA) aux habitants du territoire. Ces classes offrent la possibilité de suivre des activités approfondies sur le temps scolaire, tout en suivant le cursus classique. Deux d'entre elles sont dédiées aux Arts de la scène pour des élèves de CM1 et CM2. Les élèves de la 6ème à la 3ème peuvent, quant à eux, intégrer des classes dédiées à la musique, à la danse ou à la découverte de plusieurs disciplines. 186 élèves ont pu bénéficier de ces classes CHA à la rentrée 2017/2018.

**3 500**  
élèves  
DANS LES CONSERVATOIRES  
INTERCOMMUNAUX

y sont enseignées, mais aussi de la danse, du théâtre et des arts plastiques. Les conservatoires mènent également de nombreux projets en milieu scolaire et dans les structures qui accueillent des enfants. Sur l'ensemble de l'agglomération, ce sont ainsi environ 9 000 enfants qui ont été sensibilisés aux pratiques musicales grâce aux interventions des « dumistes », des professeurs issus des conservatoires du territoire, titulaires du diplôme uni-

versitaire de musicien intervenant (Dumi). Avec une seule inscription, gratuite, ce sont quinze médiathèques intercommunales qui sont accessibles à l'ensemble des habitants. En 2017, plus de 22 000 lecteurs ont profité des 440 000 documents (livres, CD, DVD...), des services et animations proposés par le réseau des médiathèques. Le 20 juin, l'agglomération a mis en ligne son nouveau portail Internet des médiathèques. Plus simple et

fonctionnel, il permet aux usagers d'effectuer leurs recherches de documents, de les réserver en ligne, et de connaître toute l'actualité des médiathèques. Ce portail donne également accès gratuitement à un kiosque numérique riche de plus de 4 000 vidéos à la demande, d'une centaine de journaux et magazines récents, du fonds documentaires de la Cité de la musique ou encore de tutoriels et logiciels de formation.

## ANIMER LE TERRITOIRE

L'organisation d'événements annuels phares dans le domaine culturel participe à l'attractivité du territoire. En complément des manifestations dont elle est à l'initiative, l'agglomération soutient les actions culturelles à rayonnement intercommunal. En 2017, l'agglomération a organisé de nombreux événements culturels, avec les conservatoires, les médiathèques ou en partenariat avec les Villes et le milieu associatif.

### RÉUNIR TOUS LES PUBLICS

Ainsi 2 300 spectateurs ont démarré l'année en musique, le 1<sup>er</sup> janvier, avec les concerts du Nouvel an qui ont affiché complet à Massy, Longjumeau et Villebon-sur-Yvette.

Vents d'automne, grand rassemblement des instrumentistes à vents, a réuni 160 musiciens pour un concert à l'Opéra de Massy, le 19 novembre. Afin de soutenir et promouvoir la scène musicale émergente et les talents locaux, l'agglomération a également organisé son 1<sup>er</sup> Tremplin de musiques actuelles. Trois soirées ont été organisées en novembre et décembre pour départager les finalistes qui ont bénéficié d'un accompagnement personnalisé.

Le Festival des arts de la rue « Encore les beaux jours » organisé pour la première fois lors des Jour-



Fête de la science, École Polytechnique

nées du patrimoine, les 16 et 17 septembre, est devenu l'occasion de découvrir des lieux de patrimoine ou insolites: l'arboretum de Verrières-le-Buisson, le château du Bois-Courtin à Villejust, un tunnel sous l'A10 à Villebon-sur-Yvette... dans 8 communes pour cette édition 2017.

Le Mois du film documentaire a quant à lui reçu un bel écho, cette année, puisqu'il s'est étendu à plusieurs médiathèques de l'agglomération. 16 projections suivies de débats ont fait découvrir des films rares et originaux dans une dizaine de communes. S'appuyant sur un potentiel scientifique exceptionnel, le Prix du livre scientifique, organisé par l'agglomération avec l'association S[cube], a proposé six ouvrages dans les catégories jeunesse et adulte aux votes des lecteurs. Disponibles dans une vingtaine de médiathèques de l'agglomération, les lecteurs ont pu choisir leur livre préféré et déterminer les lauréats.

C'est aussi, en s'appuyant sur une forte concentration de chercheurs, que l'agglomération a soutenu 16 pro-

jets et une cinquantaine d'animations dans le cadre de la Fête de la science.

Par ailleurs, 110 000 euros de subventions ont été alloués en 2017 pour 28 manifestations culturelles d'une grande variété : un festival de Philosophie à Marcoussis, les Guinguettes de l'Yvette à Villebon-sur-Yvette, une exposition de sculptures monumentales à Wissous, BD Essonne à Igny, etc.

### PROMOUVOIR LES ATOUTS DE L'AGGLOMÉRATION

Enfin, le 22 novembre, la Communauté Paris-Saclay a acté la création d'un Office de tourisme communautaire qui sera chargé de la promotion du tourisme sur le territoire des 27 communes. L'Office de tourisme Paris-Saclay sera de statut associatif, de manière à rassembler dans sa gouvernance, l'ensemble des acteurs du tourisme : élus, professionnels du tourisme, associations locales et bénévoles. Il accueillera les visiteurs à Massy, à Orsay et sur son futur site Internet. Véritable animateur de la vie locale, l'Office de tourisme constitue aussi un atout important pour l'économie locale.

#### ZOOM SUR

## LE CONSERVATOIRE DE PALAISEAU FÊTE SES 50 ANS

Le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Palaiseau a eu 50 ans en 2017. Pour marquer cet anniversaire, une dizaine de rendez-vous ont été programmés tout au long de l'année : concerts, rencontres, spectacles de danse... L'occasion de découvrir toute la richesse de ce conservatoire emblématique de l'agglomération. Pour clore cette année festive, 3 concerts symphoniques ont été donnés, le 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre au Théâtre de la Passerelle à Palaiseau.

**60**  
rendez-vous  
DANS LE CADRE DE  
LA FÊTE DE LA SCIENCE



Festival Encore les beaux jours, Verrières-le-Buisson

# UNE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION EXEMPLAIRE

## FINANCES

### LE BUDGET DE L'AGGLOMÉRATION

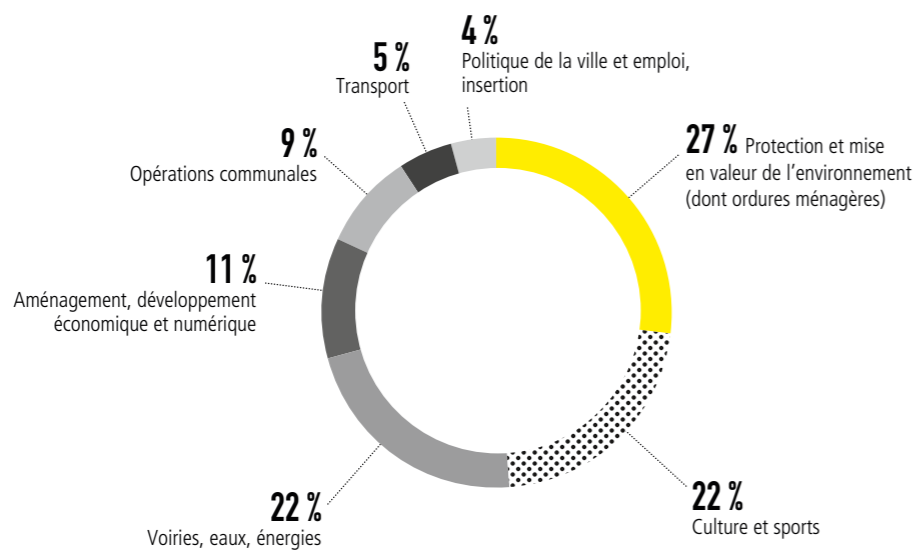
Lors du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> février 2017, les élus ont voté un budget primitif équilibré en dépenses et en recettes, pour un montant total d'un peu plus de 312,9 millions d'euros. Après un budget de transition en 2016, les élus ont

engagé une politique volontariste en termes d'investissements avec 78,8 millions d'euros de dépenses prévues.

Ce budget est également le premier budget de mise en œuvre du Projet de territoire et du Pacte financier et fiscal de solidarité (PFFS) de la Communauté d'ag-

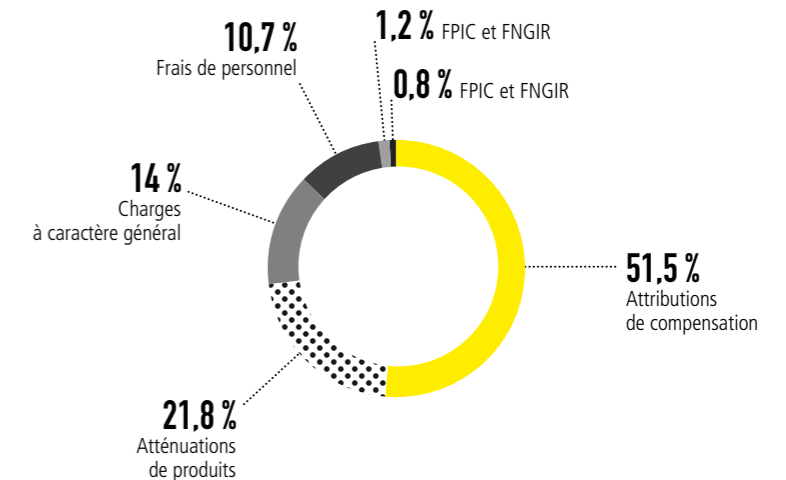
glomération. Il concrétise ainsi les engagements du PFFS avec des enveloppes pour les investissements communautaires (4,2 millions d'euros), la mise en place d'un fonds de soutien aux investissements communaux (3,9 millions d'euros) et le financement des projets de politique de la ville (833 000 euros).

44



### LE COMPTE ADMINISTRATIF

En 2017, les **recettes de fonctionnement** s'élèvent à 239,3 millions d'euros, tandis que les **dépenses de fonctionnement** s'établissent à 234,7 millions d'euros, soit un excédent de fonctionnement de 4,6 millions d'euros. Les impôts et les taxes constituent la principale recette de fonctionnement, mais 70% des recettes perçues ne font que transiter par le budget de la Communauté d'agglomération et sont reversées, comme la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères au SIOM. C'est également le cas des attributions de compensation qui sont reversées aux communes pour un montant de 128,8 millions d'euros : elles représentent 51,5% des dépenses réelles de fonctionnement de l'agglomération. Les charges à caractère général représentent quant à elles 14% des dépenses de fonctionnement, les frais de personnel 10,7%.



Concernant le volet **investissement**, les recettes s'élèvent à 66,8 millions d'euros et les dépenses à 55,1 millions d'euros. Les subventions d'équipement, ainsi que les emprunts et dettes assimilées constituent les principales **recettes d'investissement**, chacune représentant environ 20% de ces recettes. Côté dépenses d'investissement, les équipements représentent 58% des **dépenses d'investissement**, avec 32,1 millions d'euros investis en 2017.

Parmi ces **dépenses d'équipement**, les constructions du Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) Paris-Sa-

clay à Orsay, et du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal (CRI) à Verrières-le-Buisson, représentent à tous les deux 10,1 millions d'euros d'investissement. La gestion et l'entretien de la voirie des communes qui ont transféré la compétence à la Communauté d'agglomération constituent une enveloppe de 7,2 millions d'euros. L'agglomération poursuit également ses opérations de requalification et de modernisation dans les parcs d'activités économiques : 4,3 millions d'euros pour La Vigne aux Loups (Champlan, Chilly-Mazarin, Longjumeau), 1 million d'euros pour Courtabœuf (Les Ulis, Villebon-sur-Yvette, Villejust). Les travaux de réaménagement du centre-bourg d'Igny représentent, eux, 1,9 millions d'euros d'investissement ; les opérations communales réalisées dans le cadre

de contrats départementaux (terrains de football de Ballainvilliers et Épinay-sur-Orge...), 1,7 millions d'euros. À noter également 1,7 millions d'euros dépensés dans le cadre du fonds de soutien à l'investissement communal. Parmi les autres dépenses d'équipement, citons 440 299 euros investis pour les circulations douces, 372 679 euros pour la rénovation et la mise en accessibilité de bâtiments intercommunaux, 350 000 euros pour le déploiement du Très Haut Débit, 275 476 euros pour l'acquisition de bacs de collecte des déchets.

Un emprunt de 5 millions d'euros a contribué à financer l'ensemble de ces investissements. À fin 2017, la capacité de désendettement de la Communauté d'agglomération est d'environ 5 ans.

45

**LE PACTE FINANCIER ET FISCAL DE SOLIDARITÉ**

Le Pacte Financier et Fiscal de Solidarité (PFFS) 2016-2022 définit et formalise les liens financiers, fiscaux et donc budgétaires entre les communes et la Communauté d'agglomération. Il formalise les efforts d'efficacité et l'exigence de sobriété dans l'utilisation des fonds publics, avec l'objectif d'un développement cohérent, équilibré et solidaire à l'échelle du territoire de l'agglomération. Le 22 novembre 2017, le Conseil communautaire a voté l'actualisation de ce Pacte, qui avait été adopté un an plus tôt. Cette actualisation ne change pas

les équilibres fondamentaux. Elle permet d'intégrer de nouveaux éléments intervenus en cours d'année : règlement pour l'octroi du soutien à l'investissement communal, règlement des surcharges foncières, etc. ●

**UN FONDS DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS COMMUNAUX**

Le Pacte financier et fiscal de solidarité (PFFS) a fixé une enveloppe de 22,6 millions d'euros, sur la période 2017-2022, en faveur du soutien à l'investissement communal. Sur cette période, chaque commune bénéficie d'une enveloppe forfaitaire de 420

000 euros, auxquels s'ajoute un montant variable calculé en fonction du nombre d'habitants. Les communes sont libres de consacrer la totalité de l'aide à un seul projet, ou de la répartir entre plusieurs. L'aide de la Communauté d'agglomération ne peut en outre dépasser 50 % du montant (hors taxe) total du projet porté par la commune. En 2017, ce sont 3,9 millions d'euros qui ont été réservés au titre du fonds de soutien à l'investissement communal et 1,7 millions d'euros dépensés.

**SOLIDARITE INTERCOMMUNALE**

**M**utualisation de services, accompagnement technique, aide financière... la Communauté d'agglomération applique le principe de solidarité intercommunale au profit des communes et répond à l'exigence de sobriété dans l'utilisation des fonds publics.

**MUTUALISER DES SERVICES**

En 2017, trois communes de plus ont transféré la gestion des **autorisations du droit des sols** à la Communauté d'agglomération. Elles sont désormais neuf à s'appuyer sur ce service : Gometz-le-Châtel, Igny, Saint-Aubin, Saclay, Vauhallan, Villiers-le-Bâcle et, depuis le dernier trimestre, Ballainvilliers, Monthéry et Nozay. Un agent instructeur a été mis à la disposition de la ville de Monthéry au préalable, de janvier à août. Au total, l'agglomération a instruit 570 dossiers durant l'année pour ces communes.

**570** dossiers  
D'URBANISME INSTRUITS

À leur demande, la Communauté d'agglomération accompagne les communes pour leurs procédures d'élaboration et de révision du **Plan Local d'Urbanisme**. Ballainvilliers, Igny, Saint-Aubin, Vauhallan et Villiers-le-Bâcle en ont bénéficié cette année. En tant que personne publique associée, l'agglomération est également chargée du suivi et de l'analyse des PLU révisés. Elle a ainsi formulé des avis sur les nouveaux PLU de Bures-sur-Yvette, Igny, Nozay, Palaiseau, Saint-Aubin et Verrières-le-Buisson, avant de les soumettre au vote du Conseil communautaire.

**SOUTENIR LES PROJETS DES VILLES**

Inscrit dans le Pacte financier et fiscal de solidarité, le fonds de **soutien à l'investissement communal** permet aux communes de bénéficier de la solidarité intercommunale pour réaliser certains de leurs projets. En 2017, la Communauté d'agglomération a délivré 1,7 M€ d'aides à 18 communes dans le cadre de ce fonds. Elle s'est également engagée auprès de 5 communes supplémentaires, pour des financements à percevoir en 2018. Ainsi, de nombreux projets ont pu être lancés ou réalisés en 2017 : création d'une maison pluridisciplinaire de santé à Nozay, réhabilitation du centre culturel André-Malraux à Verrières-le-Buisson, construction d'une restauration municipale et agrandissement d'une école à Wissous...

La solidarité intercommunale s'exerce également par de **l'accompagnement technique à la conduite de projets**. L'agglomération a ainsi permis à la ville d'Igny d'achever le réaménagement de son centre-bourg. À Épinay-sur-Orge et Ballainvilliers, l'agglomération a piloté les travaux de rénovation des terrains de football et participé à leur financement dans le cadre du Contrat de développement territorial.

**OPTIMISER LES MOYENS**

La **gestion et l'entretien mutualisés de la voirie** permet d'optimiser les ressources humaines et matérielles, tout en maintenant un service de qualité aux usagers. Fin 2017, six communes de plus ont décidé de transférer cette compétence à l'agglomération : Ballainvilliers, La Ville du Bois, Linas, Longjumeau, Nozay, et Villebon-sur-Yvette. Au total, elles sont désormais 17 à avoir confié cette mission à l'agglomération qui gère, au total, 640 km de chaussée et d'espaces publics attenants : pistes cyclables, trottoirs, mobilier urbain, éclairage public, aménagement paysager...

**640** km

DE VOIRIES CONFIES PAR LES COMMUNES  
À L'AGGLOMÉRATION



Le centre-bourg d'Igny réaménagé



## ENGAGER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

Mis en ligne en janvier, le **portail « open-data »** est accessible depuis le site Internet de la Communauté d'agglomération. Cette plateforme numérique donne un accès libre aux données publiques de l'agglomération et des communes. L'ouverture du portail « open-data » permet notamment aux communes de plus de 3 500 habitants de se conformer à leur obligation d'ouvrir leurs données publiques : 21 des 27 communes de l'agglomération sont concernées par cette obligation. En 2017, 101 données grand public ont été publiées.

La Communauté d'agglomération a également lancé son nouveau **Système d'information Géographique [SIG]**. Accessible depuis le site Internet de l'agglomération, ce portail numérique est ouvert aux communes et aux partenaires, comme l'Université Paris-Saclay, qui peuvent ainsi identifier précisément les services qui faciliteront la vie des habitants et des étudiants : services administratifs, équipements culturels et sportifs, etc. En 2017, des tests ont également été menés avec Orsay, Igny et Gif-sur-Yvette pour intégrer les arrêtés de voirie sur le portail SIG

de l'agglomération. Ces informations sont ensuite générées sur le portail « open-data » et mises à disposition du service d'aide à la navigation Waze, permettant ainsi aux automobilistes d'éviter les points de congestion liés aux interventions sur la voirie (travaux...). L'expérimentation est vouée à être étendue aux autres communes en 2018.

### ZOOM SUR

## LE DEPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

*Le déploiement du Très Haut Débit (THD) est une des actions stratégiques de la Communauté d'agglomération qui a entrepris de raccorder le territoire à la fibre optique, en complément des opérateurs privés. L'objectif est une couverture totale du territoire en THD d'ici fin 2019. Ouvert aux différents fournisseurs d'accès à Internet, ce réseau public permettra, à terme, de raccorder 61 381 logements dans 21 communes du territoire. À fin 2017, 75 % sont déjà raccordables. Les entreprises installées dans les parcs d'activités de l'agglomération sont, quant à elles, toutes éligibles à la fibre.*



Rencontre de jeux vidéos en réseau à Villebon-sur-Yvette

## RESSOURCES HUMAINES (Actualisé à septembre 2018)

L'organisation administrative s'articule en 5 pôles, pilotés par la direction générale, qui anime et coordonne les activités de la Communauté d'agglomération.

### Direction générale

#### Philippe MAITRE

Directeur général des services

### Pôle ressources

#### Isabelle DE MIGUEL

Directrice générale adjointe

- Finances
- Ressources humaines
- Informatique et NTIC
- Transferts, commande publique et moyens généraux

### Pôle développement économique et innovation

#### Axelle CHAMPAGNE

Directrice générale adjointe

- Pépinières d'entreprises, création d'entreprises, entrepreneuriat
- Immobilier d'entreprises et relations avec les entreprises
- Innovation et relations avec les organismes de recherche
- Aménagement et parcs d'activités

### Pôle services à la population

#### Christa NIZET

Directrice générale adjointe

- Affaires culturelles et tourisme
- Sports
- Politique de la ville, actions sociales, santé, gens du voyage et logement
- Emploi et insertion
- Environnement, développement durable, agriculture

### Pôle aménagement du territoire et mobilités

#### Jean-Pierre ABBADIE

Directeur général adjoint

- Projets urbains
- Habitat et études urbaines
- Urbanisme réglementaire
- Agriculture et paysage
- Mobilités et transports

### Pôle services techniques

#### Richard LE COMPAGNON

Directeur général

- Voirie
- Patrimoine et construction
- Espaces publics, réseaux, circulations douces
- Eau, assainissement, hydraulique
- Énergies
- Collecte et traitement des ordures ménagères

### Cabinet du Président

#### Thibault de SADE

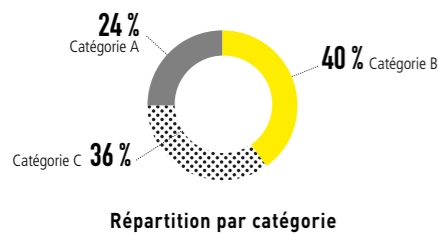
Directeur de Cabinet

#### Éric SIEBERATH

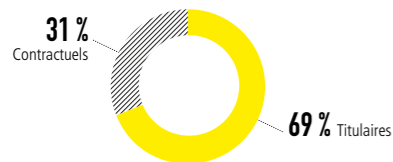
Directeur de Cabinet adjoint, Communication et Pôle numérique

## BILAN SOCIAL

À fin 2017, 536 agents assurent les missions de la Communauté d'agglomération.



Répartition par catégorie



Répartition des statuts

La culture comprend le plus grand nombre d'agents, puisque 50,75 % des effectifs évoluent dans ce domaine : 241 agents dans les conservatoires et 72 agents dans les médiathèques.

L'âge moyen des collaborateurs de la Communauté d'agglomération est de 45 ans. La part des moins de 30 ans (8,96 %) est inférieure à la moyenne dans la fonction publique territoriale (10,3 %). La part des plus de 50 ans (38,06 %) est quant à elle, proche de la moyenne (38,9 %).

Les femmes et les hommes sont répartis de manière un peu plus équilibrée qu'au plan national (60 % de femmes contre 61,1 % sur l'ensemble de la fonction publique territoriale). La proportion des agents contractuels femmes (56 %) est de plus bien inférieure à la moyenne nationale (70,2 %).

Enfin, elles sont davantage représentées dans les catégories A et B ; en hausse de 11 % sur un an dans la catégorie A, à 63 %

Un agent sur deux (51 %) est parti au moins une fois en formation en 2017, soit 4 % de plus que l'an dernier. Au total, 1 207 jours de formation ont été réalisés. Le taux de réalisation du plan de formation n'est, en revanche, que de 53 % du fait d'objectifs de formation revus à la hausse en 2017 (+13,1 %).

Le taux d'absentéisme s'élève à 5 %, contre 8,2 % au plan national (Source : Association des DRH des grandes collectivités, 2016).

La masse salariale représente 20 437 879 € et 675 948 € ont été consacrés à l'action sociale, en hausse de 18,31 % par rapport à 2016.

## COMMUNICATION

Après l'installation de son logo, de son identité visuelle et de son magazine durant l'année 2016, l'accent a été mis sur le développement des outils de communication numérique, avec notamment, la création du site internet.

Sur [paris-saclay.com](http://paris-saclay.com), lancé fin janvier 2017, les internautes peuvent retrouver toutes les informations sur la vie de l'agglomération. Il présente non seulement la Communauté d'agglomération au travers de son fonctionnement, ses compétences et ses actualités, mais aussi par une approche pratique avec les différents ser-

vices à la population: transports, habitat, emploi, offre culturelle et sportive, etc. Un espace dédié au développement économique, [investin.paris-saclay.com](http://investin.paris-saclay.com), a également été développé. Un outil de géolocalisation permet d'identifier les équipements et services de l'agglomération.

Sur les réseaux sociaux, la présence de l'agglomération a été renforcé sur facebook, twitter, instagram et linkedin. Outre le développement de la communication digitale, plus de 40 campagnes de communication ont été menées durant l'année 2017.

  
50 000  
pages vues  
SUR PARIS-SACLAY.COM

  
1 000  
j'aime  
SUR LE FACEBOOK  
DE L'AGGLO



**RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY**

**Directeur de publication** : Michel BOURNAT, Président

**Vice-président en charge de la communication** : Jean-Paul BENEYTOU

**Directeur de la rédaction** : Éric SIEBERATH

**Directrice de la communication/Coordination éditoriale** : Angela RAGENARD

**Rédaction** : Angela RAGENARD, Isabelle LEYDIER, Olivier FERMÉ




**Conception graphique** : Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Annabelle FÉRAL

**Crédits photos** : Alain BEGUERIE, Atelier de l'ours, Citizen Press, Communauté Paris-Saclay, Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, Jean-Michel MOLINA, École Polytechnique, Fotolia, Giv Association, Lionel ANTONI, Vincent COLIN

**Imprimerie** : Desbouis Gresil imprimeur



Parc Orsay Université - 1 rue Jean Rostand 91898 Orsay cedex  
Tél. 01 69 35 60 60 - [www.paris-saclay.com](http://www.paris-saclay.com)

 Communauté Paris-Saclay   @comparissaclay

**PARIS ●  
SACLAY**

Communauté d'agglomération

1 rue Jean Rostand - 91898 Orsay  
01 69 35 60 60

[www.paris-saclay.com](http://www.paris-saclay.com)